

# MIDI

ISSN : 1112-7449



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2469 - Mercredi 29 avril 2015 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LIGUE DES CHAMPIONS  
1/8ES DE FINALE  
(RETOUR)



**LE  
MATCH AS  
KALOUM-USM  
ALGER AVANCÉ**

Page 17

LA CRISE S'AMPLIFIE

## **GUERRE DE TRANCHÉES AU FLN**



Page 3

MALADES ORIENTÉS VERS LES CLINIQUES PRIVÉES

# **LE MINISTRE HAUSSE LE TON**

Page 5

TRIBUNAL DE PREMIÈRE  
INSTANCE DE BOUMERDÈS  
DEUX ANS DE  
PRISON FERME  
À L'ENCONTRE  
DE L'EX-P/APC  
DE TIMEZRITE

Page 3

D'APRÈS LE PRÉSIDENT  
DE LA FOREM

**30% DES  
PRODUITS  
IMPORTÉS SONT  
DANGEREUX**



Page 4



POUR ATTÉNUER LEURS PROBLÈMES DE VIEILLESSE

**INSERTION DES  
PERSONNES ÂGÉES  
DANS LA VIE SOCIALE**

Page 6

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE À L'OUEST DU PAYS

**ARRESTATION  
DE CONTREBANDIERS  
ET NARCOTRAFIQUANTS  
PAR L'ANP**

Page 24



432.633  
personnes ont visité  
la wilaya de Guelma  
en 2014.

70  
pompiers spécialisés  
dans les catastrophes  
naturelles ont été  
dépêchés par l'Algérie  
au Népal.

3.500  
morts et plus de 6.000  
blessés dans le séisme  
survenu au Népal.

## Prochainement un programme d'évaluation pour les catégories vulnérables

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, a indiqué avant-hier à Alger qu'un programme d'évaluation de politiques sociales pour les catégories vulnérables sera finalisé prochainement.

Ce programme d'évaluation "sera périodique et accompagnera les politiques sociales adoptées en faveur des catégories vulnérables", a déclaré Mme Meslem à la presse à l'issue des travaux d'un atelier de formation pour l'élaboration des cartographies de la pauvreté dans les pays arabes.

A cet effet, a-t-elle précisé, des cellules de proximité relevant de l'agence de développement sociale activant au niveau des directions de l'action sociale au niveau des wilayas ont été mobilisées. Ces cellules sont composées de sociologues, de médecins et de psychologues. Elle a ajouté que ce programme d'évaluation porte notamment sur l'élaboration d'un bilan des réalisations déjà accomplies en matière de prise en charge des catégories défavorisées.

Par ailleurs, il sera question également de l'actuali-



sation d'un fichier de personnes démunies en Algérie avec la définition de la spécificité de chaque région. De son côté, le directeur du développement et des politiques sociales à la Ligue arabe, Tarek Nabil Naboulsi, a indiqué que des visites d'experts seront effectuées en Algérie à partir de 2016 pour s'enquérir de son expérience en la matière.

## 432.633 personnes ont visité la wilaya de Guelma en 2014



Pas moins de 432.633 personnes, dont 1.200 étrangers de différentes nationalités, ont visité la wilaya de Guelma tout au long de l'année 2014, a-t-

on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya.

Les stations thermales ont accueilli, à elles seules, 350.000 visiteurs dont 127 étrangers de différentes nationalités, dans cette wilaya connue pour son potentiel important en matière de tourisme thermal. La wilaya de Guelma compte, a-t-on rappelé, huit (8) stations thermales offrant 493 salles de bains (collectives et individuelles), à Hammam Debagh, Héliopolis, Aïn Larbi, Hammam N'bails ou encore Bouhachana où de nombreux curistes se rendent pour soigner diverses maladies, notamment respiratoires et dermatologiques.

La même source a également indiqué que cinq nouveaux établissements hôteliers sont en cours de construction dans la wilaya de Guelma, pour offrir, à terme, 238 lits supplémentaires.

Cette wilaya compte à l'heure actuelle onze établissements hôteliers du secteur public parmi lesquels l'hôtel Mermoura, au centre de Guelma, classé trois étoiles avec 71 chambres et 144 lits.

## "L'édification du pays est un devoir de mémoire envers les chouhada"

La coopération pour l'édification du pays est un devoir de mémoire envers les chouhada, a affirmé, dimanche à Sidi Bel-Abbès, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni.

"Les sacrifices consentis par le peuple algérien durant l'époque coloniale n'ont pas été vains. Il est du devoir des Algériens d'être fidèles au serment de chouhada et de coopération pour construire le pays et parachever le processus de développement entamé par le président Abdelaziz Bouteflika", a déclaré Tayeb Zitouni lors d'une rencontre avec des membres de la famille révolutionnaire et des représentants de la société civile, au siège de la wilaya au terme de sa visite d'inspection dans la wilaya.

"Le président de la République, qui veille à la concrétisation du message du 1er Novembre et de la mémoire des chouhadas, a lancé une série de programmes et de projets importants pour réaliser un

bond national, améliorer le cadre de vie des citoyens et recouvrer la souveraineté du peuple. Il faut soutenir cette démarche en se démarquant de la division, des conflits et en préservant les acquis concrétisés ces dernières années", a ajouté le ministre. M. Zitouni a également assuré que les difficultés sont prises en charge par le gouvernement et seront aplanies, soulignant que "l'Algérien est fier de son histoire, de son combat et des sacrifices de ses ancêtres".

Par ailleurs, il a rappelé le programme d'action du ministère mis en oeuvre concernant le volet social des moudjahidine et ayants droit et le programme culturel comportant notamment la tenue de rencontres sur l'histoire de la Révolution de novembre, la collecte de témoignages des moudjahidine et la production de films et autres projets pour lesquels des moyens matériels et humains importants sont consacrés.

D  
I  
X  
I  
T



## Abdelmalek Boudiaf

"J'ai donné instruction aux directeurs de la santé publique de créer un numéro vert et de le communiquer aux citoyens afin de prendre en charge leurs doléances. L'Etat a mis tous les moyens pour la prise en charge de tous les patients. Nous estimons que la mise à niveau est faite sur tous les plans. Il faut changer les comportements. Je suis au courant de certaines pratiques, et je refuse que les patients soient orientés vers les laboratoires d'analyses privés... Je prendrai des mesures fermes. A travers ma modeste personne, c'est le gouvernement qui affiche son entière disponibilité à la mise à niveau de ce secteur."

## Grande-Bretagne : à 93 et 103 ans, ils seront les mariés les plus âgés

Deux Britanniques, Doreen Luckie et George Kirby, vont devenir le couple le plus âgé à se marier, avec respectivement 103 ans et 91 ans, ils battent un couple français, précédent détenteur du record.

195 ans. C'est l'âge cumulé de George Kirby, 91 ans, et Doreen Luckie, 103 ans, qui vont être le couple le plus âgé à se marier. Ensemble depuis 27 ans, c'est sous la pression de leurs enfants qu'ils ont fini par accepter d'officialiser leur union.

**"Je pense qu'il est temps, vraiment !"**

Le mariage doit être célébré au mois de juin. La future mariée stress déjà, à deux mois de la noce : "Je ne serai pas une jeune mariée rougissante, mais ça me donne quand même un peu le vertige", explique Doreen. Son futur mari, semble beaucoup moins inquiet. "Je n'ai pas fait ma demande avec un genou à terre, car je ne pense pas que j'aurai pu me relever. Je pense qu'il est temps, vraiment ! (...) Je ne sens pas mon âge, Doreen me permet de rester jeune", explique avec un humour tout britannique le fiancé.

## Un "requin de poche" découvert aux Etats-Unis

On les imagine gigantesques, imposants et effrayants... Mais les requins peuvent aussi parfois être mignons. La preuve avec ce "requin de poche", un animal extrêmement rare qui ne mesure que 5,5 pouces de long, soit un peu moins de 14 centimètres.

Ce sont des scientifiques de la NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration) qui ont eu la surprise de trouver récemment le poisson.

Selon eux, il ne s'agit que du second spécimen découvert à ce jour. Mark Grace, responsable de l'étude, a expliqué : "Le découvrir nous a conduit à nous demander où ses parents pouvaient se trouver, et à nous interroger sur la manière dont ils sont arrivés dans le Golfe (du Mexique, ndr). Le seul autre spécimen connu avait été découvert très loin, au large du Pérou, il y a 36 ans de cela".

Le "requin de poche" a été surnommé ainsi non seulement parce qu'il peut en effet tenir dans une poche, mais aussi à cause de son orifice distinctif au-dessus de la nageoire pectorale. Étonnamment, il n'a pas été identifié directement dans l'océan, mais entre les murs du laboratoire de la NOAA à Pascagoula, une ville située dans l'état du Mississippi. Il avait été pêché en 2010 avec d'autres poissons à environ 305 kilomètres au large de la Louisiane, dans le cadre d'une étude sur l'alimentation des cachalots réalisée par le laboratoire.

LA CRISE S'AMPLIFIE

# Guerre de tranchées au FLN

La crise au sein du FLN va en s'amplifiant. Entre les protagonistes de cette crise qui rongent le vieux parti depuis des années maintenant on assiste, en effet, à une véritable guerre de tranchées.

PAR KAMAL HAMED

Il ne se passe pas un jour sans qu'un nouvel élément ne vienne confirmer que rien ne va plus au FLN. Si au sein du comité central (CC) la rupture est déjà de mise entre les partisans du secrétaire général, Amar Saidani, et ses détracteurs, au groupe parlementaire du parti à l'APN l'on assiste à une montée de la fronde. La scission au sein de ce groupe semble inévitable. En atteste la montée au créneau d'un groupe de députés qui n'a pas hésité un seul instant à fustiger Amar Saidani en dénonçant sa gestion catastrophique du parti. Dans le communiqué rendu public avant-hier ce groupe de députés est allé jusqu'à interpeller le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en sa qualité de président d'honneur du FLN. C'est un véritable branle-bas de combat. Dans ce communiqué les frondeurs, qui disent être presque 120 élus, il dresse un tableau noir de la situation organique que traverse le parti et pointe un doigt accusateur en direction de Amar Saidani et ses multiples « atteintes » et « dérives » par rapport au règlement intérieur et aux statuts du parti. Les signataires du communiqué, qui invoquent de nombreux articles du règlement intérieur pour étayer leurs



Amar Saidani

charges, accusent ainsi Saidani d'avoir complètement chamboulé les structures du FLN en piétinant les statuts. L'allusion à la création de nouvelles mouhafadhas est on ne peut plus claire. Saidani a, pour rappel, créé de nouvelles mouhafadhas en plaçant à leurs têtes ses fidèles. Il a de même révoqué tous les anciens mouhafadhs désignés par son prédécesseur. Lui reprochant enfin de pré-

parer la tenue du 10<sup>e</sup> congrès dans une totale opacité les députés frondeurs appellent à la tenue d'une session du CC, qui est la plus haute instance du parti. La contre-attaque des partisans de Saidani ne s'est pas faite attendre et c'est, en toute logique, le chef du groupe parlementaire à l'APN, Tahar Khaoua, qui est monté au créneau. dans ses déclarations Il a mis en doute le nombre des députés frondeurs et

mettant en avant le fait que le communiqué ne comprenait aucune signature. De plus, selon Khaoua, ces députés n'ont pas vocation à demander la réunion du CC puisque cela reste du seul ressort des membres de cette instance s'ils arrivent bien sûr à réunir les deux tiers des signatures. Tout cet imbroglio tourne donc autour du prochain congrès. C'est en effet l'enjeu de ce congrès qui ravive les tensions au sein du vieux parti. Saidani qui a lancé les grandes manœuvres autour de ce rendez-vous, dont la date n'a pas encore été fixée, s'est tout récemment violemment attaqué à son prédécesseur, Abdelaziz Belkhadem. Ce dernier a été accusé d'être un « félon » au service des ses maîtres. Saidani considère que c'est Belkhadem qui est à l'origine de tous les maux du parti. Belkhadem, après une éclipse de quelques mois, est revenu sur la scène et a répliqué aux attaques de Saidani lui reprochant notamment d'avoir rabaisé le niveau par ses insultes à son égard. Belkhadem a, toutefois et en perspective du 10<sup>e</sup> congrès, appelé les militants du parti à réagir et redresser la barre pour sauver le parti. C'est dire que chaque camp fourbit ses armes et l'affrontement ne fait que commencer. **K.H.**

RÉVISION DU TNP, ÉNERGIE NUCLÉAIRE

## L'Algérie réaffirme le droit des Etats parties à l'utiliser à des fins pacifiques

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'Algérie a réaffirmé lundi à New York par la voix du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, le droit des Etats parties au traité de non-prolifération à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

"L'Algérie réaffirme, une fois de plus, le droit originel et inaliénable des Etats parties au développement, à la recherche et à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques conformément à l'article IV du Traité", a soutenu M. Lamamra dans une allocution à l'occasion de la 9<sup>ème</sup> Conférence de révision du TNP.

"Pour l'Algérie, la non-prolifération est une responsabilité qui incombe à tous les

Etats parties au Traité, dotés ou non de l'arme nucléaire, car elle constitue un facteur essentiel qui facilite la réalisation de l'objectif final de l'élimination totale des armes nucléaires. Aussi, il est nécessaire de ne pas créer de nouvelles obligations sur les Etats non dotés de l'arme nucléaire, autres que celles prévues expressément par le Traité", a ajouté M. Lamamra.

Le chef de la diplomatie algérienne a rappelé que "l'Algérie qui accorde un intérêt particulier au désarmement nucléaire est parfaitement consciente de l'importance de la non-prolifération, en tant que l'un des trois piliers du TNP et un élément fondamental des efforts visant l'élimination totale des armes nucléaires", précisant que "le Traité et ses dispositions afférentes à la

non-prolifération ont permis de limiter la possession d'armes nucléaires sur un nombre réduit de pays, y compris les cinq Etats nucléaires parties".

"Ainsi, nous pouvons affirmer que les dispositions relatives à la non-prolifération et les mesures de vérification et les garanties que nous avons adoptées et acceptées dans le cadre de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique, ont prouvé, pendant des décennies, leur efficacité et efficacité". Il a salué, dans ce contexte, le rôle central de l'AIEA, qui demeure, a-t-il enchaîné, "l'unique organe compétent pour déterminer le degré du respect des Etats parties de leurs obligations au titre de la non-prolifération, à travers le régime de garanties qui se base sur des mesures fondées sur

l'observation objective et les preuves matérielles". Il a insisté dans le même contexte sur "l'importance de l'indépendance de l'Agence et de la non politisation de ses fonctions, pour qu'elle puisse continuer à s'acquitter de ses missions avec professionnalisme et conformément au Traité et à son règlement intérieur".

S'agissant de la création de zones exemptes d'armes nucléaires, M. Lamamra a mis en avant la contribution de l'Algérie, dans sa région d'appartenance géographique aux efforts ayant abouti à la création, en 1998, d'une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique rappelant que l'Algérie était parmi les premiers pays ayant ratifié le Traité de Pelindaba, créant cette zone. **L.B.**

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE BOUMERDÈS

## Deux ans de prison ferme à l'encontre de l'ex-P/APC de Timezrite

PAR TAHER OUNES

Le tribunal de première instance près la cour de Boumerdès a condamné, avant-hier, à deux ans de prison ferme l'ex-P/APC de Timezrite et à un an d'emprisonnement à l'encontre de son ex-premier adjoint ainsi que des fonctionnaires. Le procureur de première instance près le tribunal de Rouiba avait requis la peine de quatre ans de prison à l'encontre du P/APC et deux à trois ans de prison à l'encontre de 24 autres accusés dont des bureaux d'études

et des entrepreneurs. Le représentant du ministère public avait requis le durcissement des peines en première instance. Ils sont poursuivis pour usurpation de fonction, dilapidation de biens publics et passation de marchés publics d'une manière illégale. La genèse de l'affaire remonte au dernier mandat 2007-2012 où deux élus de l'APC avaient porté plainte à l'encontre de l'ex-maire, Amar Talabouzrouf, ainsi que d'autres fonctionnaires accusés de dépassements et de malversations dans la gestion des affaires de l'APC. Ce qui a poussé les services de sécurité à

déclencher une enquête qui a dévoilé des malversations dans l'attribution de marchés publics et autres dépassements dans le dossier d'aides à l'habitat rural. Les services en charge de l'enquête ont découvert que le maire touchait des sommes d'argent de 1680 DA sur les demandeurs d'une aide à l'habitat rural afin de lui faciliter la démarche administrative pour son obtention surtout lorsqu'on sait que cela nécessitait une période allant d'un à deux ans pour que le dossier soit finalisé. Le P/APC avait, selon l'enquête, attribué des projets d'é-

clairage public à des entreprises qui ne sont même pas inscrites au registre de commerce. L'octroi dudit projet s'est fait en complicité avec les membres de commissions d'ouverture de plis de la commune censés défendre la loi en vigueur. D'autres malversations ont été découvertes par les enquêteurs notamment dans les projets de réalisation d'une bibliothèque communale qui n'a toujours pas vu le jour, le projet de réfection du siège de l'APC ainsi que celui relatif au raccordement au réseau d'assainissement. **T.O.**

11<sup>ème</sup> JOURNÉE MONDIALE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

# L'inspection du travail a recensé en 2014 plus de 9480 infractions

*A l'instar des autres pays, l'Algérie a fêté hier la 11<sup>ème</sup> Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail sous le thème de « Joignez-vous à la construction d'une culture de la prévention en matière de sécurité et santé au travail ».*

SMAIL B

Célébrée chaque année par le BIT, le Bureau international du travail, dans le but de promouvoir la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles à l'échelle planétaire, cette commémoration s'inscrit dans le cadre de la stratégie globale en matière de sécurité et santé au travail définie par le BIT. « Le principal objectif de cette journée consacrée par l'Organisation internationale du travail à la construction d'une culture de prévention vise à sensibiliser davantage tous les intervenants en matière de sécurité et santé sur les lieux de travail et à promouvoir le développement d'une culture de prévention mondiale de sécurité et santé au travail, associant tous les acteurs de la prévention. », a déclaré à ce sujet le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale lors d'une cérémonie organisée hier à Alger. Mohamed El Ghazi qui veut donner « un coup de projecteur » au niveau international sur les tendances « émergentes » en matière de sécurité et santé au travail et sur l'ampleur du défi que représentent les lésions, les maladies et les accidents liés au travail dans le monde.

En Algérie, l'inspection du travail fait partie des organes de prévention qui sont sous la tutelle du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Elle veille à l'application de la législation et de la réglementation du travail à travers ses visites d'inspection et de contrôle. En 2014, l'inspection du travail a enregistré 9484 procès verbaux liés aux infractions en matière de respect des conditions de travail (santé et sécurité au travail) alors qu'en matière d'organisation de la prévention, le bilan fait ressortir la mise en place de 173 commissions paritaires d'hygiène et de sécurité d'entreprises (CPHS), de 47 commissions paritaires d'hygiène et de sécurité d'unité (CPHS), de 16 services d'hy-

giène et de sécurité (SHS), de 88 préposés à l'hygiène et sécurité, de 107 préposés à l'hygiène et sécurité dans les entreprises de moins de 9 travailleurs et de trois comités interentreprises d'hygiène et sécurité. En matière de plans d'hygiène et sécurité et d'ouvertures de chantiers dans le secteur du BTPH, les statistiques de l'inspection du travail indiquent l'élaboration de 76 plans d'hygiène et sécurité, de 848 déclarations d'ouverture de chantiers établies par les maîtres d'ouvrages et transmises à nos services, alors que 3246 entreprises ont conclu des conventions de médecine du travail avec les secteurs sanitaires et 26 entreprises ont conclu des conventions de médecine du travail avec les structures compétentes.

De son côté, l'INPRP, l'institut national de la prévention des risques professionnels a réalisé des enquêtes qui ont fait ressortir que 370 entreprises ont bénéficié d'évaluation des risques professionnels avec mesurage des ambiances de travail polluants chimiques. Il a formé 6600 stagiaires en hygiène et sécurité (secourisme, incendie, manutention, travaux en hauteur, ergonomie, risque électrique) et prospecté 1850 entreprises. « Force est de rappeler que l'investissement dans la prévention et l'amélioration des conditions de travail au niveau de l'entreprise, demeure une exigence primordiale pour assurer la préservation de la santé et la sécurité des travailleurs. Il est prouvé que l'investissement entrepris dans ce domaine se traduit sur le terrain par un impact positif, tant sur la productivité des travailleurs que sur la santé financière de l'entreprise », a affirmé El Ghazi qui estime que toute stratégie en matière de prévention des risques professionnels passe impérativement par la mise en œuvre « d'actions permanentes de sensibilisation » et une « implication directe et organisée » des institutions représentatives de l'entreprise prévues par



**Lutter contre les accidents du travail et les maladies professionnelles**

la loi 88-07 du 27 janvier 1988, relative à l'hygiène, la sécurité et la médecine du travail et les textes d'applications, y afférents, intervenus le 8 janvier 2005, notamment la commission paritaire d'hygiène et de sécurité au sein de chaque organisme employeur occupant 09 travailleurs, le comité interentreprises d'hygiène et de sécurité, lorsque plusieurs entreprises interviennent sur le même site de travail et enfin le service d'hygiène et de sécurité au sein de chaque organisme employeur occupant plus de 50 travailleurs. Il faut souligner par ailleurs que l'Algérie dispose d'un important dispositif législatif et réglementaire

sur lequel s'appuie la politique nationale en matière de prévention des risques professionnels.

Ce dispositif prend son ancrage, essentiellement dans les conventions internationales de l'OIT, ratifiées par l'Algérie. A cet égard, les organismes employeurs sont appelés à faire de la fonction prévention une préoccupation majeure et permanente de l'entreprise et de veiller constamment au bon fonctionnement des structures internes de prévention dans le cadre des espaces de concertation et de coordination prévus par la loi.

S.B

## Non respect des conditions de travail

Près de 10.000 infractions liées au non-respect des conditions de travail ont été enregistrées durant l'année 2014 en Algérie, a indiqué hier à Alger, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi.

*L'inspection du travail, qui veille à*

*l'application de la législation du travail, a établi 9.484 procès verbaux d'infractions durant l'année 2014 en matière de non respect des conditions de travail», a précisé le ministre dans une allocution à l'occasion de la commémoration de la Journée mondiale de santé et la sécurité au travail.*

D'APRÈS LE PRÉSIDENT DE LA FOREM

## 30% des produits importés sont dangereux

PAR KAHINA HAMMOUDI

Algérie importe, chaque année, quelque 15.000 produits alimentaires, dont environ 30% présentent des risques patents de danger sanitaire, influant, de fait, sur l'augmentation exponentielle des importations de médicaments (2 milliards de dollars en 2014).

Ces quelques chiffres, à travers lesquels l'opinion publique est interpellée, ont été communiqués, hier, par Mustapha Khiati, président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOREM), prenant part à l'émission L'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne.

Des chiffres pour le moins hallucinants

et donnent froid dans le dos. Parmi la quantité de produits alimentaires importée, « et qu'aucune structure, souligne-t-il, n'est à même de contrôler », le président de la Forem affirme que quelque 50.000 tonnes sont périmées. L'Algérie, ajoute-t-il, est une véritable passoire où « n'importe qui y importe n'importe quoi ».

Pour M. Khiati, à partir du moment où il a changé son régime alimentaire et s'est mis à manger « n'importe quoi », l'Algérien est en train de « consommer du poison ».

Il s'insurge, par exemple, contre la consommation effrénée de boissons énergisantes « démoniaques » et autres « pizza-frites ». Il signale qu'une enquête a révélé que sur 1.000 enfants, 45%

parmi eux recevaient de l'argent de leurs parents pour aller acheter leurs repas à l'extérieur.

Il observe que le pays figure parmi les premiers pays importateurs dans le monde de céréales, de lait, mais également de grosses quantités de sucre dont l'importante consommation sous diverses formes, dont le soda (53 litres/an par personne), est à l'origine d'une forte augmentation des diabétiques dont le nombre au niveau national se situe actuellement à trois millions de cas.

En même temps que le sucre, l'invité pointe aussi du doigt les édulcorants entrant dans la composition de plusieurs produits de consommation courante, en partie responsables, souligne-t-il, des quelques 45.000 cas de cancer diagnos-

tiqués chaque année, de la prolifération de l'obésité parmi les jeunes et de la multiplication des caries dentaires.

Les conséquences, relève-t-il se traduisent, aussi, par 5.000 cas d'intoxications alimentaires admis dans les hôpitaux, « un chiffre, selon lui, bien en deçà de la réalité ».

M. Khiati fait, en outre, état de 384 produits alimentaires importés, dont des produits pour chiens et chats (3 millions de dollars), des oranges (17 millions de dollars), des abats, possibles vecteurs de maladies, mais également des pains pour sandwiches (300.000 dollars), alors que les ménages jettent l'équivalent de 40 millions de dollars/an de pain à la poubelle.

R. N.

MALADES ORIENTÉS VERS LES CLINIQUES PRIVÉES

# Le ministre hausse le ton

Le ministre de la santé, Abdelmalek Boudiaf, a réagi fermement contre l'orientation des malades aux cliniques privées. Il prévoit des sanctions contre les gestionnaires et les praticiens de santé si des plaintes de citoyens se répèteraient.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le ministre a haussé le ton à l'endroit de certains praticiens de la santé publique qui orientent délibérément les patients vers des cliniques privées soit pour des soins, analyses médicales ou interventions chirurgicales. Cette pratique qui tend à se généraliser est l'œuvre de certains praticiens qui exercent en même temps dans le secteur public et privé et arrivent à obtenir des rendez-vous pour les malades désabusés par l'absence ou le manque de soins dans les hôpitaux publics. Mais le premier responsable du secteur de la santé ne l'entend pas de cette oreille en donnant des instructions fermes aux praticiens et mêmes aux gestionnaires d'éviter cette solution. « Il n'est pas autorisé d'orienter les citoyens vers le privé pour faire des analyses ou avoir des médicaments. Si le patient a choisi l'hôpital public pour se soigner, ce n'est pas à l'agent ou au responsable ou praticien de l'orienter vers les cliniques privées » a-t-il déclaré. Une telle situation si elle venait à se répéter, avertit le ministre, une inspection diligente et des mesures strictes seront prises. Les gestionnaires publics ont été mis devant les faits sur la base de plaintes de certains malades surtout ceux qui présen-



Abdelmalek Boudiaf

tent de lourdes pathologies à s'orienter obligatoirement vers les cliniques privées. C'est une sorte de chantage quand on sait que les coûts sont faramineux en termes de

prises en charge des malades ou pour des interventions chirurgicales. Il faut savoir qu'il existe actuellement 470 cliniques privées et 254 sont en cours de chantier

sans compter l'existence d'une centaine d'hôpitaux de jour. Le ministère de la Santé qui garde à l'œil certains établissements privés veut que le malade opère un choix entre le public et le privé et non par des pratiques où les praticiens tentent de le soudoyer. Le ministre de la Santé veut que tous les hôpitaux aient leurs laboratoires d'analyses et leurs quotas de médicaments et a invité les gestionnaires de ces établissements à lui signaler tout manque ou indisponibilité de soins ou de médicaments. Abdelmalek Boudiaf a instruit également les gestionnaires à orienter les malades d'un hôpital public à un autre pour faire dans la complémentarité des soins. Une politique qui permettra selon le ministre une prise en charge efficace des patients. Aujourd'hui, il y a lieu de signaler que les services des hôpitaux publics comptent plus de 1012 lits pour la réanimation et la chirurgie. Les nouveaux pôles de santé qui vont être inaugurés d'ici peu vont permettre de prendre en charge la plupart des malades chroniques à l'horizon 2015-2017 en plus de la rénovation des 31 hôpitaux à l'échelle nationale et la dotation en nouveaux équipements pour ces derniers.

F.A

COOPÉRATION ALGÉRO FRANÇAISE EN MÉDITERRANÉE

## Pour la promotion de la coopération

L'activité de coopération opérationnelle baptisée "Raïs-Hamidou", conduite dans le cadre de la coopération bilatérale qui unit les marines algérienne et française, symbolise la "promotion de la coopération" entre les deux marines et la "construction de leur capacité à agir ensemble", a indiqué l'amiral français Yves Joly, commandant de la zone maritime Méditerranée et mer Noire et aussi préfet maritime. "Cet exercice qui a débuté en 2006 et que nous organisons sur une périodicité de tous les deux ans, est la promotion de notre coopération opérationnelle et de la construction de notre capacité à agir ensemble car nous avons des intérêts communs", a indiqué l'amiral français à l'occasion d'une conférence de presse animée à bord de la frégate Guepratte au port d'Alger. L'activité de coopération opérationnelle, baptisée "Raïs-Hamidou" avait débuté le 13 avril 2015 à Toulon et se terminera à Alger le 28 du même mois. Dans ce cadre, des

entraînements mutuels ont eu lieu en Méditerranée occidentale dans le but de consolider la coopération opérationnelle entre les forces navales des deux pays dans les domaines de la surveillance et de la sécurité maritimes. "Nous axons notre coopération sur le secours en mer, le secours de grande ampleur avec des paquebots qui transportent de 5 à 8 000 personnes", a expliqué M. Joly, faisant observer qu'"en mer, qu'il s'agisse de secours maritime de grande ampleur, de lutte contre les pollutions ou de lutte contre les trafiquants, nous ne sommes jamais nombreux pour lutter plus efficacement ensemble". En ce sens, il a mis l'accent sur l'échange d'information et de renseignements entre les forces navales algériennes et françaises pour mener des actions ensemble en mer, a-t-il dit. Dans le même sillage, il a souligné que "l'objectif de Raïs-Hamidou est de développer l'interopérabilité entre les unités et le partage des expériences et du savoir-faire, favorisant ainsi l'aptitude des deux

marines à opérer ensemble et à répondre, si nécessaire, à une situation de crise en mer". De son côté, l'ambassadeur de France en Algérie, Bernard Emié, qui a pris la parole à l'occasion de cette conférence de presse a qualifié l'activité de coopération opérationnelle Raïs-Hamidou d'"exemplaire et de renouvelé" des échanges (entre les deux pays), intervenus à la suite de visite du président français François Hollande en Algérie en 2012, a-t-il dit. "Les activités de défense sont denses entre nos deux pays et préparent nos marines à agir ensemble dans cet espace commun qu'est la mer Méditerranée. Nous avons beaucoup de choses à faire contre des adversaires communs, les trafiquants de toutes natures et les pollueurs", a-t-il ajouté. Pour M. Emié, "l'Algérie et la France travaillent la main dans la main au niveau de leurs forces armées et de la diplomatie pour essayer d'éviter un certain nombre de dérapage et lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes". Par

ailleurs, il a en outre renouvelé "le soutien de la France à la facilitation algérienne au Mali notamment pour trouver un règlement politique".

### JOURNÉE MONDIALE DU TRAVAIL L'UGTA à El Oued

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) prévoit des festivités dans la wilaya d'El Oued pour la journée mondiale du travail célébrée le 1er mai de chaque année, a indiqué mardi à Alger le secrétaire national chargé des relations publiques, Ahmed Ketiche. La centrale syndicale organisera, vendredi dans la wilaya d'El Oued, des festivités dans le cadre de la journée mondiale du travail, a déclaré M. Ketiche à l'APS, indiquant qu'un défilé des travailleurs était prévu en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Al Ghazi et le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd. Ce défilé, qui verra également la participation de travailleurs de différents secteurs et institutions de la wilaya, permettra de mettre en avant la mobilisation de la main-d'œuvre pour préserver les acquis réalisés et relever les défis actuels, en augmentant la production nationale pour faire face à la baisse des prix des hydrocarbures sur les marchés internationaux. Cette occasion permettra de mettre en avant les combats menés par les travailleurs en Algérie durant la guerre de libération, durant la période de reconstruction après l'indépendance ainsi que celle de la tragédie nationale, selon M. Ketiche. S'agissant du choix de la wilaya d'El Oued, M. Ketiche a indiqué que l'UGTA a décidé de désigner chaque année une wilaya pour abriter cette manifestation.

NOUVELLE PROMO EXCLUSIVE DE OOREDOO POUR LES ENTREPRISES

## Achetez une tablette Ooredoo sous Windows 8.1 et obtenez jusqu'à 9 mois d'Internet gratuit

« Ooredoo Business » revient avec une promotion exclusive sur sa tablette Ooredoo sous Windows 8.1 au profit de ses clients entreprises, qui leur permet de bénéficier de jusque 9 mois d'Internet gratuits. Grâce à son système d'exploitation Windows 8.1, la Tablette Ooredoo offre la possibilité au client d'accéder à distance à son bureau, de synchroniser ses données et d'accéder aux fonctionnalités

de l'office. Ainsi, du 26 avril au 25 mai 2015, pour tout achat d'une tablette Ooredoo sous Windows 8.1, avec souscription à l'une des offres Internet (Pack N'ernet Entreprise ou service Internet mobile à partir du palier de 500 DA), les clients bénéficient de 03 mois d'Internet gratuits pour un engagement de 12 mois, de 06 mois d'Internet gratuits pour un engagement de 24 mois et de 09 mois d'Internet gratuits pour un engagement de 36 mois.

Aussi, une large gamme de forfaits Internet est proposée aux clients selon leurs besoins et en fonction de leurs budgets, allant de 500 DA à 5000 DA, et selon le volume de leurs consommations, allant de 500 Mo jusqu'à 10 Go. Grâce à cette nouvelle promo Pack Tablette Entreprise 3G, Ooredoo confirme son statut de partenaire à l'écoute des entreprises et marque ainsi son positionnement dans le marché des professionnels.

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR L'A ANNONCÉ

# La concession des plages, c'est fini !

*Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales vient de prendre la décision de mettre fin à la concession des plages, à partir de la saison estivale 2015, a annoncé, à Oran, le Directeur général des collectivités locales du ministère.*

PAR RANIA NAILI

Les contrats de concession des plages ne seront plus autorisés et ceux déjà accordés seront annulés. Des mesures concrètes seront prises pour mettre en application cette décision", a indiqué Azzedine Belkacem Nacer, lors d'une réunion, tenue au siège de la wilaya et consacrée à la préparation de la prochaine saison estivale. Dans ce sens, il a souligné que cette décision a été prise pour mettre fin à l'anarchie constatée dans l'exploitation des plages.

## PROJET NATIONAL ÉLABORÉ PAR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES La mosquée s'ouvre sur l'environnement

Les activités de la mosquée doivent s'ouvrir sur l'environnement pour que ce lieu de culte puisse assumer sa double mission au service de l'Islam et de la patrie, a estimé lundi à Biskra le sous-directeur chargé de l'activité des mosquées au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Khaled Younsi.

Intervenant au cours d'une conférence organisée à la mosquée de la zaouïa Kadiria, au chef-lieu de wilaya, ce responsable a considéré que l'interaction des responsables de la mosquée avec la société civile constitue, à ce titre, un "impératif". Cette orientation s'inscrit dans le cadre d'un projet national élaboré par le ministère des Affaires religieuses, a souligné M. Younsi, estimant que l'activité au sein de la mosquée "n'est pas le monopole du seul imam qui, tout en étant l'animateur 'souverain' de la mosquée, peut tirer avantage des autres partenaires".

Les missions de l'imam "ne se limitent pas à l'accomplissement des activités du culte ni aux actions sociales en rapport avec les mariages et les cérémonies funéraires, mais l'imam se doit de les étendre en veillant à dynamiser les activités de la mosquée en vue de la préservation de la référence religieuse nationale et à la protection de la patrie", a ajouté le même responsable.

Les intervenants au cours des débats ont appelé à doter chaque mosquée d'une bibliothèque avec des ouvrages soigneusement triés, d'équipements informatiques et de communication, ainsi qu'à initier des jumelages entre les mosquées. Le sous-directeur chargé de l'activité des mosquées a également relevé qu'un texte relatif au statut des fonctionnaires du secteur des Affaires religieuses était "en cours d'élaboration", avant de rappeler la promesse du ministre "d'améliorer les conditions matérielles de l'imam".

R. N.

"Les pouvoirs publics ont décidé de mettre un terme aux irrégularités liées à l'octroi des concessions pour l'exploitation des plages et qui pénalisent les estivants, à travers une série de mesures concrètes, dont la gratuité des parkings", a-t-il expliqué.

Tout en reconnaissant la difficulté de la tâche, le représentant du ministère de l'Intérieur a insisté sur le caractère public des plages, soulignant également que 2015 sera une année test en ce qui concerne l'application de cette décision ministérielle et des correctifs seront apportés les années à venir.

Le responsable a, enfin, annoncé qu'un directeur de plages sera nommé au niveau de chaque site balnéaire et sera une interface pour faire le point et le suivi avec le wali sur la situation prévalant au niveau de sa zone d'intervention.

De son côté, Haider Khaldi, directeur central au ministère de l'Intérieur a précisé que les parkings seront gratuits pour les estivants, mais que les communes peuvent fixer un tarif symbol-

ique de 15 ou 20 DA pour les stationnements et non pas des sommes faramineuses exigées par certains concessionnaires atteignant parfois les 1.000 dinars au niveau de certaines plages.

Pour leur part, les P/APC des communes côtières et autres élus de la wilaya d'Oran ont, dans leurs interventions, estimé que la décision du ministère est une mesure responsable, prise pour améliorer les conditions dans lesquelles les estivants évoluent. Ils ont également sollicité l'aide de l'Etat pour lutter contre les solariums anarchiques et autres phénomènes touchant directement la tranquillité et la sécurité des estivants.

Enfin, le directeur central des finances du ministère de l'Intérieur, Azzeddine Kerri, a signalé que des contrats de concession peuvent être accordés pour, entre autres, le ramassage des ordures et la préservation de l'environnement.

Sur le plan de la sécurité, les représentants de la Gendarmerie nationale et de la DGSN ont souligné que les plans



Tayeb Belaiz

Delphine et Bleu seront adaptés en fonction de la nouvelle donne, en l'occurrence l'interdiction de la concession des plages.

Des mesures draconiennes seront prises pour assurer la sécurité des estivants, notamment au niveau des plages.

R. N.

ROUTE TRANSSAHARIENNE

## L'achèvement pourrait intervenir dans trois ans

La route transsaharienne, reliant Alger à Lagos (Nigeria) sur plus de 9.400 km, pourrait être totalement finalisée dans trois ans, a indiqué le secrétaire général du Comité de liaison de la route Transsaharienne (CLRT), Mohamed Ayadi. Cette route panafricaine, qui relie six pays (Algérie, Tunisie, Mali, Niger, Tchad et Nigeria), devrait être achevée dans trois ans après la finalisation des derniers tronçons restants en Algérie, au Mali, Niger et Tchad, a précisé Ayadi à la presse en marge de la 62ème session du CLRT.

La Transsaharienne, composée d'un axe central Nord-Sud, est conçue pour desservir toute la sous-région du Maghreb et du Sahel à travers quatre branches reliant deux capitales maghrébines (Alger et Tunis) à quatre capitales sub-sahariennes: Bamako, Niamey, N'Djamena et Lagos sur une longueur totale de 9.400 km.

Pour Ayadi, il s'agit de parachever 225 km au Niger reliant Assamak (frontières algériennes) à Arlit, un projet confié à un

groupement algéro-nigérien, et 416 km au Tchad actuellement en cours de réalisation. Cependant, le Mali attend toujours le lancement de ses derniers 700 km séparant Timiaouine (frontière algérienne) de la ville de Gao à cause de l'instabilité politique et sécuritaire dans ce pays.

Concernant l'Algérie, elle compte achever en 2017 son dernier tronçon qui s'étend de Silet (Tamanrasset) aux frontières maliennes (320 km), a indiqué de son côté le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, présent à cette rencontre.

L'achèvement de ce tronçon est néanmoins tributaire de l'amélioration de la situation sécuritaire au Mali, selon Kadi.

Parallèlement, l'Algérie a entamé les travaux de dédoublement de cette route (appelée aussi Route nationale N1) sur l'axe Chiffa (Blida)-Ghardaïa sur une distance de près de 850 km, a-t-il souligné. "Je suis très satisfait de l'état d'avancement des travaux de dédoublement de cette route" dont 446 km sont actuellement en travaux, a-t-il dit

ajoutant que le coût préliminaire du projet de dédoublement est estimé à 3 milliards de dollars. Pour permettre aux pays subsahariens d'avoir un accès direct sur la Méditerranée et faciliter ainsi les échanges commerciaux entre l'Afrique de l'Ouest, le Maghreb et l'Europe, l'Algérie prévoit de raccorder la route Transsaharienne au port de Djen-Djen (Jijel) via l'autoroute Est-Ouest, a rappelé le ministre. L'idée du projet de la Transsaharienne est née dans les années 1960 à l'initiative de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) dans l'objectif de désenclaver les zones déshéritées et de promouvoir les échanges entre le nord et le sud du Sahara. La tenue de la 62ème session du CLRT, instance chargée du suivi de la réalisation de la Transsaharienne, permettra de discuter de l'état d'avancement de ce projet et présenter des propositions aux pays membres en vue d'assurer à cette grande infrastructure une meilleure rentabilité.

R. N.

POUR ATTÉNUER LEURS PROBLÈMES DE VIEillesse

## Insertion des personnes âgées dans la vie sociale

Les participants à une rencontre d'information et de sensibilisation sur les problèmes de vieillesse ont insisté, lundi à Tlemcen, sur l'insertion des personnes âgées dans la vie sociale pour atténuer leurs problèmes et mieux les prendre en charge.

Les maladies sont plus senties par les vieilles personnes qui se confinent dans la solitude et se voient marginalisées et exclues, a indiqué le spécialiste en gériatrie, Abderrahim Mesli, lors de cette rencontre organisée par l'association culturelle et sociale des personnes âgées de Tlemcen à l'occasion de la journée nationale consacrée à cette frange de la société, le 27 avril de chaque année.

Au passage, il a insisté sur la prise en

charge psychologique de la personne âgée par la famille.

Cheikh Menouar, imam à la mosquée d'Ain El Houtz (Tlemcen) a mis l'accent, dans son intervention, sur la place à accorder à la personne âgée dans la société, tout en déplorant des cas de marginalisation et d'ingratitude envers de la personne âgée au sein de la famille et ailleurs par le fait de considérations matérialistes qui prennent le dessus sur les valeurs morales.

"De telles situations sont étrangères à la société musulmane imprégnée de piété et de bonté", a-t-il souligné.

Pour sa part, le président de l'association initiatrice, Bensafi Abdelkader a valorisé la loi portant sur la protection des person-

nes âgées qui garantit leurs droits à travers des mesures et dispositions visant à améliorer leur quotidien, élargir leur couverture sanitaire et obliger les enfants à prendre en charge leurs parents.

Il a énuméré les activités organisées au niveau de l'association culturelle et sociale en vue de faire sortir la personne âgée de son isolement et l'intégrer dans un milieu culturel sain avec la promotion de la solidarité entre membres en cas de maladie ou événements malheureux.

Des retraités de différents secteurs ont été honorés à cette occasion et une visite a été consacrée à l'hospice des personnes âgées de Tlemcen. Des cadeaux ont été remis à leurs locataires.

R. N.

SALON INTERNATIONAL DE LA SANTÉ ET DU MATÉRIEL MÉDICAL « SISDAK MEDICAL EXPO 2015 »

## Présence accrue des entreprises algériennes

*De nombreuses entreprises algériennes, tant publiques que privées, prendront part à cette manifestation économique et commerciale de la 7e édition du Salon international de la santé et du matériel médical prévu du 22 au 25 juillet 2015 à Dakar (Sénégal).*

PAR AMAR AOUIMER

**S**elon les organisateurs de cet événement, ce salon est dédié exclusivement aux professionnels et opérateurs activant dans le secteur de la santé, de la pharmacie, du matériel médical et paramédical. "Ce salon constitue une opportunité pour les opérateurs économiques algériens relevant des secteurs susmentionnés afin de promouvoir, développer et renforcer la présence des produits algériens sur le marché sénégalais et sur le marché africain", soulignent-ils. L'Algérie veut devenir le dragon africain des biotechnologies en développant un partenariat entes des entreprises algériennes et des firmes américaines avec l'apport important des experts des Etats-Unis d'Amérique. Ainsi, les autorités du pays envisagent une "la coopération algéro-sénégalaise qui ne doit pas se limiter aux relations politiques officielles, mais doit s'élargir davantage



au partenariat économique, les investissements publics et privés, en plus des échanges commerciaux". "Avec l'Algérie, nous voulons développer un partenariat gagnant-gagnant, puisque le Sénégal est une des portes d'entrée de l'Afrique, avec des avantages comparatifs tant au plan politique qu'économique", a indiqué le président sénégalais lors de sa récente visite en Algérie. L'exemple type de la coopération entre les deux pays se situe au niveau de la signature d'une jointe-venture portant sur la réalisation d'une usine de fabrication de consommables médicaux par l'entreprise algérienne des industries

médico-chirurgicales (IMC) et le groupe sénégalais Carrefour-médical (CM). En effet, cette usine, dont le coût a été estimé à 9 millions d'euros et qui générera plus de 250 emplois, est supportée à parts égales par les deux parties et sera implantée à Dakar, alors que son entrée en production est attendue pour le premier semestre 2016. Concernant le volume des échanges entre l'Algérie et le Sénégal, il ne dépasse pas les 6 millions dollars, tandis que le potentiel est beaucoup plus important et plus large sur l'ensemble des secteurs économiques. En 2013, 2,4 millions dollars en 2013 ont caractérisé les

échanges entre les deux pays. Aussi, les exportations algériennes vers le Sénégal ont atteint quelque 1,58 million dollars en 2013 et 0,93 million durant les 10 premiers mois de 2014. Quant aux importations algériennes du Sénégal, elles ont atteint 0,82 million dollars en 2013 et 0,76 million durant la même période de 2014. Soit des échanges commerciaux de 2,4 millions dollars en 2013 et de 1,69 million en 2014, avec une balance commerciale favorable pour l'Algérie. L'Algérie importe essentiellement des poissons congelés (227.000 tonnes d'une valeur de 579.000 dollars en 2013) du Sénégal tandis qu'elle y exporte principalement de la datte Deglet Nour supérieure (565.000 tonnes d'une valeur de 670.000 dollars en 2013), et à un degré moindre des couscous de haute qualité.

A. A.

L'ALGÉRIE, INVITÉ D'HONNEUR À LA FOIRE INTERNATIONALE D'ABIDJAN

## Faire connaître et promouvoir le produit touristique national

**L'**Algérie participe, depuis hier et jusqu'au 10 mai prochain, à la Foire internationale d'Abidjan (Côte d'Ivoire) en qualité d'invité d'honneur, a annoncé un communiqué du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. L'Algérie sera représentée par des entreprises algériennes, dont l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur et la Société algérienne des foires et expositions (Safex), indique le communiqué. Le stand algérien "s'étendra sur une superficie de 2.000 m2 divisé en plusieurs espaces destinés aux délégations algériennes de différents secteurs présentes à la manifestation", précise la même source. Selon le communiqué, l'Office national du

tourisme sera, lui aussi, présent à cette manifestation à travers un stand de 12 m2 visant à "faire connaître et promouvoir le produit touristique algérien au niveau du marché ivoirien" et "faire connaître les caractéristiques de la destination touristique algérienne". Cet événement économique, ajoute la même source, représente "un espace approprié pour prendre connaissance des opportunités d'investissement offertes par le marché ivoirien et les moyens de renforcer l'échange commercial pour s'y tailler une place à travers le développement du partenariat avec les différents opérateurs et contribuer à créer la richesse et encourager le transfert technologique".

ANGEM

## Quelque 1.500 anciens détenus ont bénéficié de microcrédits

**Q**uelque 1.500 anciens détenus ont bénéficié de micro crédits pour la réalisation de projets dans le cadre de l'Agence nationale de gestion du micro crédit (Angem) durant les sept dernières années, a affirmé le chargé de la communication et de la coopération au niveau de l'Agence, Mourad Abbad. "Depuis la signature en 2008 d'un accord de partenariat avec la direction générale de l'Administration pénitentiaire et de réinsertion, 1.500 anciens détenus ont bénéficié d'un financement de l'Angem", a déclaré, à l'APS, Abbad en marge de la 6e édition du Salon national des produits de la main d'œuvre carcérale à Alger. Il a précisé que la contribution de l'Angem à la

réinsertion professionnelle et sociale des détenus impliquait également leur accompagnement "durant les étapes de création de la micro-entreprise et de commercialisation des produits", soulignant que l'opération d'accompagnement et d'orientation débutaient avant la libération des détenus afin de les préparer à investir le monde du travail. De son côté, le directeur général de l'Administration pénitentiaire et de réinsertion, Mokhtar Felioune, a indiqué que cette manifestation était un "couronnement du partenariat avec les instituts de formation professionnelle qui ont permis aux détenus d'acquérir une expérience professionnelle dans divers domaines et, pour preuve, a-t-il dit, les

Selon les organisateurs, cette édition sera marquée par la participation de près de 500 exposants de différents secteurs (agriculture, industrie, services, santé, tourisme et transports). En marge de cette manifestation économique sont prévues également des conférences et séances de travail sur divers thèmes liés au développement du commerce.

Le choix de l'Algérie en tant qu'invité d'honneur "traduit le souci de consolider les relations de partenariat économique entre l'Algérie et le continent africain et de renforcer la coopération entre les deux pays dans différents domaines".

R. E.

différents produits artisanal, industriel et alimentaire présentés à cette occasion".

En plus de l'accompagnement pour une meilleure insertion après avoir purgé la peine d'emprisonnement, la politique de réinsertion des détenus permet de suivre un enseignement tous paliers confondus, au sein de l'établissement pénitentiaire avec prise en charge des frais d'inscription et garantie des outils pédagogiques.

Le nombre des détenus inscrits à l'examen du baccalauréat de la prochaine session est estimé à 2.800 alors que celui des candidats au brevet de l'enseignement moyen (BEM) est de 6.700.

R. E.

### L'AGRICULTURE À EL-TARE Une production de 2,7 millions de quintaux de tomate industrielle attendue

Une production de 2,7 millions de quintaux de tomate industrielle est attendue, cette année, dans la wilaya d'El Tarf où la campagne de plantation de ce fruit vient d'être lancée, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). Ciblant une superficie de 4.500 hectares, la campagne se déroule dans de "bonnes conditions climatiques", a indiqué la même source, faisant état d'un rendement escompté de 600 quintaux à hectare. Soulignant un "vif engouement" des agriculteurs concernés pour les variétés dites hybrides, dont le rendement est jugé "meilleur", les services agricoles de la wilaya d'El Tarf ont estimé que "la bonne préparation des agriculteurs, ainsi que le soutien et l'accompagnement de l'Etat augurent d'une bonne récolte". Une production qui s'améliore d'une année à une autre dans cette wilaya où un peu plus de 2 millions de quintaux avaient été récoltés en 2014, selon la même source qui a souligné que 3.300 hectares sont irrigués dont 400 ha au moyen du système goutte-à-goutte, économe en eau. Selon les services agricoles, en plus des six (6) conserveries implantées dans la wilaya d'El Tarf, les agriculteurs de cette région ont signé, à ce jour, plus de 700 contrats avec des unités de transformation situées dans plusieurs autres wilayas, à l'exemple d'Annaba, de Mila, de Guelma, de Skikda et de Blida. R. E.

OUARGLA

## Plan contre les incendies des palmeraies

Un plan de prévention contre les incendies de palmeraies sera mis au point cette année, dans les régions du Sud, a fait savoir le sous-directeur chargé des statistiques à la Direction générale de la protection civile (PC). S'exprimant en marge d'un regroupement régional, dans le cadre de la préparation de la campagne de lutte contre les incendies de palmeraies, Farouk Achour a indiqué que ce plan "traduit l'intérêt accordé par la PC à l'élaboration, en coordination avec les autres parties concernées (agriculture et forêts), d'une stratégie à même de faire face et de prévenir le phénomène et ses répercussions négatives sur l'économie nationale". Le même responsable a fait avoir, à ce titre, qu'un patrimoine d'au moins 17.014 palmiers productifs a été ravagé, l'année dernière, par les flammes, à travers les différentes régions phéniciennes du Sud du pays. Il a fait état, par ailleurs, d'un programme à concrétiser cette année et consistant en la création d'un réseau Intranet reliant les différentes unités de la PC à leur direction générale, en vue de fluidifier et d'échanger les données et d'informations et prendre ainsi les décisions appropriées, à temps réel. Le chef de service chargé de la prévention à la direction de la PC de la wilaya d'Ouargla a signalé, de son côté, que les feux de palmeraies, enregistrés l'an dernier à travers la wilaya, ont causé la destruction de 3.317 palmiers, en légère baisse par rapport à l'année l'ayant précédée et marquée par la perte de 3.406 palmiers. Belkacem Ghrissi a ajouté que 515 interventions ont été effectuées l'année dernière par les éléments de la PC de la wilaya pour venir à bout des incendies qui s'étaient déclarés dans diverses palmeraies de la wilaya. Mis sur pied par la direction générale de la PC, ce regroupement régional, auquel ont pris part des directeurs centraux de la PC et les directeurs de huit (8) wilayas de ce corps (Ouargla, El-Oued, Biskra, Ghardaïa, Adrar, Bèchar, Tamanrasset et Illizi, a porté sur l'examen de trois axes liés notamment aux dispositifs de prévention et de lutte contre les feux de palmeraies, les voies d'intervention au plan organisationnel, ainsi que les équipements et moyens mobilisés dans la lutte contre les feux de palmeraies.

TLEMCCEN

## Proposition de plus de 1.000 projets de développement

Plus de 1.000 projets de développement à travers différentes communes de la wilaya de Tlemcen, ont été proposés lors des rencontres de consultation entre les élus des assemblées populaires communales et les représentants de la société civile, selon le wali. Ces projets proposés avec l'implication des citoyens dans le cadre de la démocratie participative seront financés sur fonds de solidarité et des collectivités locales qui soutient les communes dépourvues de recettes, a indiqué Saci Ahmed Abdelhafid lors d'une rencontre de concertation entre l'administration et les présidents d'APC, en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Après avoir rappelé le nombre d'associations agréées qui a dépassé 1.080 dans la wilaya, le wali a exhorté l'assistance à profiter de cet acquis par la tenue de rencontres et d'assises avec les représentants des associations pour connaître leurs préoccupations et leurs suggestions, dans la perspective d'établir la confiance entre l'administration et le citoyen et la recherche de moyens susceptibles d'améliorer le cadre de vie de la population. Le directeur de la réglementation et des affaires générales (Drag), Lakhdar Amara a présenté, à cette occasion, un exposé sur les mesures de mise à niveau du service public administratif, signalant que la wilaya de Tlemcen a enregistré, ces dernières années, la réalisation de 13 nouveaux sièges de dairas et 20 autres de communes, en plus de l'équipement de 515 salles d'attente des structures publiques et la réalisation de 32 annexes communales pour atteindre un total de 109 en vue d'améliorer le service public. Des présidents d'APC ont mis en exergue les résultats positifs de la démarche de démocratie participative, entrée en application dans les réunions périodiques avec les citoyens. **APS**

HAMMAM BOUHADJAR, NOUVEAU STADE OMNISPORTS

# Réalisation aux normes internationales



*Le nouveau stade omnisports de 15.000 places, à Hammam Bouhadjar (28 km au nord-ouest d'Aïn-Témouchent), dont l'étude a été présentée au ministre des Sports, Mohamed Tahmi, la semaine dernière à l'occasion de sa visite de travail dans la wilaya, sera réalisé aux normes internationales.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Selon l'APS, ce projet, qui est inscrit dans le cadre du programme complémentaire 2013, sera édifié sur le modèle "Aréna", entièrement couvert par une structure tendue en acier et textile. Cette couverture offre une grande résistance sans déformation, outre, sa protection contre les facteurs chimiques et les

intempéries, a expliqué à l'APS la représentante du bureau d'étude, soulignant que son caractère ininflammable est conforme aux normes incendiaires des établissements recevant du public.

Sur un terrain d'assiette d'une superficie de 10 hectares, le projet prévoit un parking sous-terrain de 2.000 véhicules. Les dimensions du terrain de compétition en pelouse naturelle seront de 105 sur 68 mètres, a indiqué l'APS, ajoutant qu'il sera doté d'une gazonnière, il sera renforcé par des terrains de réplique de 90 sur 45 mètres.

Il est prévu également un stade d'athlétisme de huit couloirs homologués, des aires de lancers, des ateliers de sauts.

La consistance physique du futur stade omnisports de Hammam Bouhadjar a réservé des ailes distinctes pour les sportifs, organisateurs, médias, officiels et VIP, sponsors et partenaires et les services de sécurité, a ajouté l'APS, précisant que les sportifs bénéficieront de six vestiaires, de douches, sanitaires, massage, détente, infirmerie et d'une unité de contrôle antidopage.

Quant aux spectateurs, ils pourront accéder dans de très bonnes conditions à leurs places et trouveront des buvettes, des sanitaires et des antennes médicales, entre autres.

Les journalistes bénéficieront, quant à eux, outre la tribune de presse, d'une salle de rédaction et des espaces techniques, à l'instar d'une salle de conférences, d'un studio, d'une cabine d'interprétation et d'une zone mixte.

Le ministre des Sports a souligné, tout en se félicitant de la qualité de cette étude, que l'objectif de cette infrastructure est la relance et le développement du football à Hammam Bouhadjar, une ville qui a enfanté Tedj Bensaoula, Ali Meçabih et Arafat Mezouar, ajoutant que d'autres annexes pourront être greffés, à l'avenir, à cette structure.

Conformément à la carte nationale sportive qui fixe et détermine les projets à réaliser au niveau de chaque wilaya, le ministère des Sports encourage la réalisation de ce genre de structures de moyenne capacité (15.000 places).

B. M.

ORAN, TRI SÉLECTIF DES DÉCHETS

## Campagne d'information

Une campagne d'information sur le tri sélectif des déchets ménagers a été lancée jeudi dernier à Oran dans le cadre d'une opération pilote initiée par le "R20 MED", bureau local de représentation pour la Méditerranée de l'Organisation internationale non gouvernementale (ONG) "R20".

"Cette action a pour objectif d'informer et de sensibiliser les citoyens à l'importance du tri sélectif qui sera mis en œuvre dès samedi prochain", a précisé à l'APS Rachid Bessaoud, directeur du "R20 Med" basé à Oran.

La campagne se tient cinq jours durant au niveau des deux premiers sites retenus au titre de l'opération pilote, à savoir les

quartiers AADL Pépinière et Akid Lotfi, situés à l'est de la ville d'Oran.

Des cadres du secteur de l'environnement et des associations à caractère écologique participent à ces journées pour expliquer au public l'organisation du nouveau système de gestion des déchets.

Dans ce contexte, des bacs spécifiques à la nature des objets résiduels (verre, métal, plastique, papier) sont mis en place dans les deux sites pilotes.

Ces déchets seront ensuite acheminés par les agents de collecte vers les chaînes de tri du Centre d'enfouissement technique (CET) de Hassi Bounif avant d'être recyclés par des opérateurs spécialisés, a indiqué le directeur du "R20 Med".

"L'opération de tri sélectif a été précédée

d'un programme de formation au profit de plusieurs enseignants issus d'une dizaine d'établissements scolaires, et ce, à l'effet de mieux ancrer la culture environnementale chez les élèves", a-t-il souligné.

Ce responsable a également rappelé que l'action initiée par son organisation matérialise le partenariat conclu entre le gouvernement algérien, représenté par le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, et l'ONG R20 (Régions of Climate Action).

L'importance de l'industrie du recyclage sera au centre du 1er premier Forum international sur l'économie et l'industrie des déchets en Algérie (FEIDA 2015), prévu en septembre prochain à Oran, a signalé la même source. **APS**

CRIMINALITE A TIZI-OUZOU

# Des dizaines d'affaires élucidées par la police



**Des dizaines d'affaires inhérentes à différents aspects de la criminalité et à la délinquance ont été élucidées récemment par les différents services de la police dans la wilaya de Tizi-Ouzou.**

PAR LOUNES BOUGACI

**A**insi, au chapitre des affaires relatives aux crimes et délits contre les personnes (coups et blessures volontaires, menaces et injures, etc.), les services de la Police judiciaire de la wilaya de Tizi-Ouzou ont traité 94 affaires, impliquant 115 personnes, dont 72 ont été présentées au Parquet, 11 ont été placées en détention préventive, 58 ont été citées à comparaître, 3 ont été laissées en liberté provisoire et les dossiers des 43 autres ont été transmis au Parquet. « S'agissant des affaires relatives aux crimes et délits contre les biens (atteinte aux biens, vols simples et dégradation), les mêmes services ont eu à traiter 29

affaires, mettant en cause 32 personnes, 19 ont été présentées au Parquet, dont 8 ont été mises en détention préventive, 10 ont été citées à comparaître et une a été laissée en liberté provisoire, et les dossiers des treize autres ont été transmis au Parquet », a indiqué, en outre, la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou qui a rendu publiques ces informations.

Par ailleurs, cette source a révélé qu'au volet relatif aux infractions à la législation des stupéfiants et substances psychotropes, les mêmes services ont eu à traiter 22 affaires impliquant 25 personnes, 24 ont été présentées au parquet et placées en détention préventive, et le dossier de la dernière personne a été transmis au Parquet. En outre, et s'agissant des affaires de crimes et délits contre la chose publique (ivresse publique et manifeste, conduite en état d'ivresse, outrage à corps constitué), il a été enregistré 17 affaires, mettant en cause 18 personnes, 13 ont été présentées au Parquet, dont 3 ont été mises en détention préventive, 8 ont été citées à comparaître, 2 ont été laissées en liberté provisoire alors que les dossiers des 5 autres ont été transmis au Parquet. Au registre des atteintes aux familles et bonnes moeurs (atteinte à la pudeur,

détournement de mineurs, création de lieux de débauche...), une seule affaire d'harcèlement sexuel a été traitée, mettant en cause une personne dont le dossier judiciaire a été transmis au Parquet de Tizi-Ouzou. Par ailleurs, au volet relatif aux infractions économiques et financières (faux et usage de faux, faux monnayage, atteinte aux droits d'auteur, cybercriminalité), les mêmes services ont traité 11 affaires, impliquant 13 personnes, 3 dont étrangers, 7 ont été présentées au parquet et placées en détention préventive, et les dossiers des 6 autres ont été transmis au Parquet.

Quant en ce qui concerne la lutte contre la criminalité urbaine, 352 opérations coup de poing ont été initiées durant la période considérée, ciblant 337 points (quartiers sensibles, lieux publics, cafés maures, marchés, gare routière et chantiers de construction).

On a appris aussi auprès de la même source que 1.963 personnes ont été contrôlées, 66 d'entre elles ont été confondus respectivement : 2 pour port d'arme prohibé, 3 pour détention de stupéfiants, 6 faisant l'objet de recherches et 55 pour autres délits. Ces opérations se sont soldées par la mise en détention préventive de 18 personnes, conclut-on. **L. B.**

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

## 5 morts et 22 blessés en un mois

**L**a route s'est transformée en une véritable hécatombe dans les quatre coins de la wilaya de Tizi-Ouzou et plus particulièrement sur certains axes comme la RN 12, Takhoukht, le chemin de wilaya 128 reliant Boghni à Tizi-Ouzou, etc. Le bilan non exhaustif qui vient d'être communiqué par la police fait état de nombreux dégâts. De même qu'un décompte fait à partir d'un recueil d'informations éparses fait état de pas moins de cinq morts en moins de trente jours dans les quatre coins de la wilaya de Tizi-Ouzou. « En matière de sécurité publique, le service concerné au niveau de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou a recensé 21 accidents de la circulation au cours desquels 22 personnes ont été blessées ». En plus des 3 jeunes citoyens ayant perdu la vie samedi dernier sur la

route de Takhoukht après que leur véhicule eut dérapé et se soit retrouvé à l'intérieur du barrage de Takhoukht, il a été également enregistré deux décès dans d'autres accidents de la circulation.

Quant à la RN 12 reliant Tizi-Ouzou à Alger d'un côté et Tizi Ouzou à Azagza de l'autre, le nombre d'accidents graves de surcroît qui s'y produisent quotidiennement est tout simplement effrayant et affrayant. Pourtant, les services de sécurité, dont la police, ne cessent de veiller au grain afin de mettre un terme à tous les dépassements des conducteurs en mal de patience.

Rien que durant ces derniers jours, il a été enregistré vingt-huit mises en fourrière, 971 contraventions dressées, 214 permis de conduire retirés et 151 opérations de contrôle et d'intervention effec-

tuées. En outre, 5.200 usagers de la route ont été sensibilisés.

Notons, par ailleurs, que dans le cadre du suivi et gestion des commerces réglementés, le service de police générale et de la réglementation de la sûreté de la même wilaya a procédé à 2 propositions de fermeture de débits de boissons (différentes catégories) et à 15 exécutions d'arrêtés de fermeture (débits de boissons alcoolisées différentes catégories). Il a été également procédé à 59 contrôles et suivis (débits de boissons), à 38 exécutions d'arrêtés de fermetures (tous commerces confondus), à 10 sorties sur le terrain avec la commission de surveillance et de contrôle des installations classées et, enfin, à 100 contrôles et suivis ayant touché diverses activités commerciales.

**L.B.**

UNIVERSITE MOULOUD-MAMMERI

### La gouvernance d'entreprise en question

Cinq axes ont été retenus par le comité scientifique de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou. Il s'agit des nouvelles approches conceptuelles touchant à la gouvernance d'entreprise, l'entreprise, gouvernance et normalisation, l'entreprise, gouvernance et système d'information, la gouvernance et la performance des entreprises et enfin les pratiques et expériences en matière de gouvernance. « La gouvernance d'entreprise, nouvelles approches et expériences » est le thème du colloque international qui aura lieu dans les prochains jours à l'auditorium de l'université de Tizi-Ouzou et que prépare activement depuis des mois la Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion de ladite université.

Cette rencontre s'inscrit dans la continuité et dans le même sillage que le colloque international organisé en 2008 et consacré aux normes comptables internationales. Les organisateurs précisent à cet effet que la globalisation financière a donné aux marchés financiers une dimension hautement stratégique par rapport au fonctionnement de l'économie mondiale. Mais, ajoute-t-on, ils sont régulièrement secoués par des crises récurrentes dont la fréquence et la violence démontrent le fait que l'instabilité financière soit devenue plus systémique et globale, dont la crise de 2007-2009 en est l'exemple.

« L'ampleur de la concurrence sur l'ensemble des marchés (biens et services, ressources humaines et capitaux) est telle que les entreprises sont confrontées à d'importants risques, lesquels font apparaître de grandes divergences entre les intérêts des actionnaires et ceux des dirigeants », soulignent les organisateurs qui précisent en outre que dans ce contexte et face à l'insuffisance de plus en plus constatée des résultats des entreprises, la gouvernance d'entreprise est devenue au centre des préoccupations de toutes les parties prenantes (actionnaires, dirigeants et salariés) des firmes, y compris les entreprises familiales et celles à capitaux publics qui cherchent à se procurer des ressources financières sur les marchés financiers en vue de financer leurs activités. « Le rôle de la gouvernance d'entreprise est alors crucial dans la mesure où elle permet de mettre en place un ensemble de mécanismes permettant de faire converger l'intérêt des dirigeants et celui des propriétaires vers le même objectif, à savoir la création de valeur, tout en tenant compte de l'intérêt des autres parties prenantes.

La gouvernance constitue un moyen de discipliner et de contrôler les actions. Aussi, l'entreprise ne pourra plus mener de stratégies indépendamment des objectifs des bailleurs de fonds, voire des investisseurs ayant contribué à son financement », ajoutent les organisateurs qui expliquent dans le même sillage que l'entreprise étant le principal moteur qui imprime une dynamique économique, les Etats portent également un intérêt à la gouvernance d'entreprise car il y a une incidence directe sur les capacités des économies nationales à générer de la croissance économique. « De nombreuses initiatives ont été prises par des organisations et institutions internationales (OCDE, IASB, CNUCED, etc.) en vue de mettre en œuvre des normes à différents niveaux de la gestion et de la finance. L'objectif recherché est incontestablement la stabilité du système financier international ainsi que la gouvernance d'entreprise. L'élaboration de ces normes doit conduire à une acceptation universelle d'un ensemble de règles de conduite dans les domaines comptable, monétaire et financier, managérial, etc. D'où l'exigence et l'amélioration de l'information économique et financière ainsi que sa transparence », est-il indiqué. Des questions se posent ainsi de fait comme : quels types d'interactions pourraient-on faire entre la concurrence, la gouvernance d'entreprise et la performance ? Quelles nouvelles responsabilités pour l'entreprise ? Peut-on parler d'un renouveau conceptuel autour de l'entreprise depuis la crise financière de 2007-2009 ? Le comité scientifique du colloque en question souligne que la conjugaison des pratiques managériales, de la normalisation et de la recherche en management, dans un environnement de plus en plus turbulent, que ce soit au niveau national qu'international, impliquent de nouvelles approches à même de faire imprimer à la gouvernance d'entreprise la dimension tant souhaitée dans le cadre de nouveau contexte de la globalisation de l'économie. Aussi, le colloque de Tizi-Ouzou sera l'occasion de dresser à la fois une synthèse du champ théorique et porter un regard sur les nouvelles représentations de l'organisation qu'est l'entreprise.

## TRAFIC DE DROGUE

**Djakarta confirme l'exécution de 9 condamnés malgré des recours**

L'Indonésie a confirmé, lundi, l'exécution dès cette semaine d'un groupe de neuf condamnés à mort étrangers pour trafic de drogue, rejetant des recours de dernière minute déposés par l'Australie et les Philippines. L'Australie a vainement tenté d'obtenir un sursis à l'exécution de ses deux ressortissants Andrew Chan et Myuran Sukumaran en s'appuyant sur des articles selon lesquels leur procès aurait été entaché de corruption. Chan et Sukumaran sont au nombre des neuf condamnés à mort, avec trois Nigériens, un Ghanéen, un Indonésien, un Brésilien et une Philippine. Le Français Serge Atlaoui, également condamné à mort pour trafic de drogue, a obtenu un sursis pour des raisons qui demeurent confuses.

Selon un quotidien australien, des juges auraient réclamé des sommes d'argent pour ne pas prononcer la peine de mort. La ministre australienne des Affaires étrangères, Julie Bishop, a qualifié ces allégations de "très graves" et estimé qu'elles remettaient en question l'intégrité de la procédure.

Mais le président indonésien Joko Widodo a repoussé ses arguments, déclarant que ces craintes auraient dû être soulevées il y a dix ans quand les poursuites ont été lancées.

Les avocats des deux Australiens ont cru ensuite obtenir un répit en apprenant que la Cour constitutionnelle avait accepté d'examiner le 12 mai un autre recours. Mais le porte-parole du parquet Tony Spontana a déclaré que les neuf seraient bien fusillés cette semaine et que la date de leur exécution serait annoncée mardi matin.

Le président philippin Benigno Aquino a également exhorté son homologue indonésien à épargner la vie de la ressortissante philippine Mary Jane Veloso, une mère de deux enfants qui dit avoir transporté de la drogue à son insu. Joko Widodo a dit comprendre son inquiétude et promis d'examiner sa requête, mais le parquet a annoncé par la suite qu'il n'y aurait pas de mesure de clémence pour cette femme.

L'Indonésie, où le trafic de drogue est passible de la peine capitale, a mis fin en 2013 à un moratoire sur les exécutions qui perdurait depuis cinq ans.

## CRIMES DE GUERRE CONTRE LES JOURNALISTES EN SYRIE ET EN IRAK

**RSF demande la saisine de la CPI**

D'après RSF, au moins 44 journalistes ont été tués depuis 2011 en Syrie et au moins 25 sont portés disparus ou sont otages aux mains de l'organisation Etat islamique ou d'autres groupes radicaux...

Reporters sans frontières a lancé un "appel solennel" au Conseil de sécurité de l'ONU pour qu'il saisisse la Cour pénale internationale au sujet "des crimes de guerre contre les journalistes en Syrie et en Irak", a annoncé ce lundi RSF, qui fête ses 30 ans cette année.

Dans un rapport publié à cette occasion, l'organisation de défense de la liberté de la presse indique avoir écrit à la présidence du Conseil de sécurité, assurée à partir du mois de mai par la Lituanie.

Selon le classement annuel de Reporters sans frontières, publié en février, la Syrie (177e place sur 180) et l'Irak (156e) sont parmi les pays les plus dangereux du monde pour les journalistes. D'après RSF, au moins 44 journalistes ont été tués depuis 2011 en Syrie et au moins 25 journalistes, dont 5 étrangers, sont portés disparus

R. N.

## EL QODS- EST

**Israël relance la colonisation**

Israël a lancé, lundi 27 avril, un appel d'offres pour la construction de 77 logements dans deux colonies juives de Jérusalem-Est, selon l'organisation israélienne La Paix maintenant.



**C'**est la première fois depuis les élections législatives du 17 mars qu'est réenclenché le processus de grignotage de cette partie de la ville, considérée par la communauté internationale comme un territoire palestinien mais occupée par l'Etat hébreu depuis 1967.

Les projets de construction concernent 36 unités à Neve Yaakov et 41 à Pisgat Zeev, deux quartiers de colonisation dans le nord de Jérusalem-Est. Seuls 18 des 77 lots mis en avant lundi sont nouveaux : pour les autres, qui n'avaient pas trouvé

preneur, les appels d'offres ont été renouvelés. Quelque 63.000 Israéliens vivent déjà dans ces deux zones que l'Etat hébreu considère comme des quartiers de Jérusalem à part entière.

« Au lieu de changer de cap et de montrer qu'Israël est prêt à faire la paix, Nétanyahou s'en tient à la ligne qu'il a suivie pendant sa campagne et cherche à empêcher la paix », a réagi La Paix maintenant. Le Premier ministre de droite sortant avait, en effet, réaffirmé avant le scrutin sa détermination à poursuivre la colonisation. Des propos perçus comme un acte de défiance à l'égard de la communauté internationale. L'intention procla-

mée du vainqueur avait causé d'autant plus d'émoi qu'un de ses objectifs déclarés était d'empêcher que la ville ne soit divisée et que les Palestiniens n'y établissent leur capitale dans sa partie orientale.

De son côté, Riyad Al-Malki, le ministre des affaires étrangères de l'Autorité palestinienne, a vivement dénoncé une violation du droit international et un acte contraire aux efforts de pacification de la région. « Ces mesures visent à entraver l'établissement d'un Etat palestinien viable et indépendant géographiquement continu et d'empêcher la réalisation d'une solution à deux Etats. » **R. I./Agence**

## YÉMEN

**Les Saoudiens bombardent des dépôts d'armes**

**L**a coalition conduite par l'Arabie saoudite a bombardé, lundi, des positions des milices chiites houthis et de leurs alliés dans le centre du Yémen et la capitale Sanaa, rapportent des témoins.

Les avions de combat ont effectué 15 à 20 sorties contre des groupes de combattants houthis et des dépôts d'armes à Dhalea, chef-lieu de la province éponyme, et dans la ville voisine de Ka'ataba, de l'aube à

09h00 locale (06h00 GMT). Les raids ont provoqué des explosions en chaîne.

Les habitants de Dhalea ont déclaré que des explosions continuaient de retentir deux heures après les frappes.

Pour la deuxième journée consécutive, les appareils de la coalition ont également visé un secteur proche du complexe présidentiel de Sanaa.

De violents combats de rue se poursuivaient, par ailleurs, dans la ville de Taëz,

d'importance stratégique, ont déclaré des habitants et la Croix-Rouge internationale.

Plus de 550 civils ont trouvé la mort depuis le début de la campagne aérienne de l'Arabie saoudite et ses alliés sunnites le 26 mars, ont déclaré vendredi les Nations unies. Parmi ces morts figurent au moins 115 enfants, a précisé l'Unicef.

Agence

## PRÉSIDENTIELLE AU SOUDAN

**Omar El Bachir réélu avec 94% des suffrages**

**A**u pouvoir depuis un quart de siècle, Omar Hassan al Bachir a été réélu à la présidence du Soudan avec 94,05% des suffrages lors de l'élection présidentielle qui s'est tenue sur plusieurs jours à la mi-avril, a annoncé lundi la commission électorale. Le scrutin avait été boycotté par les principaux partis d'opposition.

Les législatives organisées en même temps ont été largement remportées par le

Congrès national, le parti au pouvoir, qui rafle 323 des 426 sièges du Parlement, a déclaré le président de la Commission nationale électorale, Mukhtar al Asim.

Ce dernier a déclaré que le taux de participation avait atteint 46,4% des inscrits, alors que les observateurs de l'Union africaine l'ont évalué à entre 30 et 35%.

Le président Omar Hassan el Bachir, 71 ans, est au pouvoir depuis un coup d'Etat islamiste mené en 1989 avec le soutien de

l'armée. Il est visé par un mandat d'arrêt délivré par la Cour pénale internationale (CPI) pour génocide et crimes contre l'humanité au Darfour, dans l'ouest du pays.

"Avec ces élections, le peuple soudanais a donné au monde une leçon d'éthique et d'intégrité", a lancé le chef de l'Etat en réponse aux critiques dénonçant une parodie d'élection. "Le Soudan est un pays libre et n'accepte pas de recevoir des ordres." **Agence**

# Pourquoi un tel séisme a-t-il frappé le Népal ?

*Le séisme qui a frappé le Népal, samedi 25 avril, le plus violent dans ce pays depuis plus d'un siècle, était attendu par les sismologues depuis plusieurs années. Cette région du globe, le long de la faille himalayenne, est réputée pour son fort risque sismique.*

**L'**une des plaques, la plaque indienne, se rapproche de 2 cm par an de la plaque asiatique. "Ça n'a l'air de rien, 2 cm par an, mais au bout de quelques siècles, ça fait des mètres, la faille coince et tout d'un coup, elle lâche, c'est le tremblement de terre", détaille Vincent Courtillot, géophysicien. Les deux plaques sont entrées en collision et se sont chevauchées le samedi 25 avril, à 80 km de la capitale népalaise Katmandou.

## Une faille sous Katmandou

"Toute cette zone a rompu en moins de deux minutes, générant des vibrations extrêmement intenses. Et malheureusement, cette faille passe sous la ville de Katmandou, à 10 km de profondeur, ce qui explique l'ampleur des dégâts", explique Jérôme Vergne, sismologue à l'Institut de physique du globe de Strasbourg. Le dernier séisme avait eu lieu en 1934, d'une magnitude de 8,4 sur l'échelle de Richter. Il avait fait 17.000 morts au Népal, mais aussi en Inde.

## C'était prévisible ?

Un séisme majeur au Népal était redouté depuis plusieurs années. La région est connue pour sa grande sismicité. Aux quatre coins de l'Asie, des chercheurs tentent de prédire le sort du continent le plus explosif. En fait, une catastrophe comme celle qui touche le pays en ce moment était inévitable, selon plusieurs experts. Le séisme qui a touché le Népal samedi a fait au moins 3.400 morts, selon un bilan provisoire qui risque de s'alourdir. Particulièrement exposé au risque sismique de par sa situation géographique, le



pays est d'autant plus vulnérable que ses infrastructures sont inadéquates et en mauvais état. Ce manque de préparation explique en grande partie les dégâts causés par le tremblement de terre de samedi dernier.

## Une zone à risque sismique élevé

Le Népal se trouve dans une région d'activité tectonique intense, à la jonction des plaques indienne (au Sud) et eurasiennne (au Nord). Cette convergence de continents crée une des zones sismiques les plus actives au monde.

## Un pays mal préparé

Si le tremblement de terre était prévisible, le pays n'était pas très bien préparé pour faire face à cette catastrophe naturelle. Son économie, affaiblie par une

décennie de guerre civile, est exsangue, et les indicateurs de développement sont dans le rouge. Dans ce contexte, en dépit de nombreuses études insistant sur l'importance d'équiper le pays pour mieux résister aux séismes, les autorités n'ont pas mis en œuvre de politique urbaine ni de dispositif d'intervention d'urgence pour se préparer aux catastrophes naturelles. L'absence de normes de construction est aggravée par le développement urbain aléatoire de la capitale et la croissance démographique de la très dense vallée de Katmandou (+6,5% par an), peuplée par 1,5 million d'habitants.

La conjugaison de ces facteurs rend la vallée de Katmandou "particulièrement exposée au risque sismique", notait un rapport établi par une cinquantaine d'experts internationaux réunis sur place une

semaine avant la catastrophe. Selon l'ONG National Society for Earthquake Technology, 93% des constructions de la capitale népalaise ne seraient pas aux normes, ce qui explique la grande vulnérabilité de la ville.

Les temples de la vallée de Katmandou, joyau historique et touristique, sont en bois et en mortier à base de boue, comme la plupart des constructions traditionnelles.

Il y a un an, les Réseaux d'information régionaux intégrés (Irin) avaient établi, avec le concours d'experts népalais et internationaux, le scénario catastrophe d'un séisme d'intensité IX sur l'échelle de Mercalli (qui compte 12 niveaux) dans la vallée de Katmandou. Le bilan de ce séisme hypothétique se chiffrait à 380.000 morts.

Synthèse S. H.

## Les séismes les plus meurtriers dans le monde

**L**e 26 décembre 2004, un tremblement de terre de magnitude 9,3 au large de l'Indonésie, suivi d'un énorme tsunami, faisait plus de 220.000 morts. Depuis, une dizaine de violentes secousses sismiques ont endeuillé plusieurs régions du globe.

**Le Népal** a été frappé samedi par un tremblement de terre de magnitude 7,8 faisant plus de 2.400 morts selon un bilan provisoire. Ce pays déjà été touché par des séismes meurtriers notamment en janvier 1934 lorsqu'un tremblement de terre de magnitude 8,1 a fait 10.700 morts dans l'est du pays et dans la province indienne voisine de Bihar, et en août 1988 quand un millier de personnes sont mortes dans la même région. Depuis une dizaine d'années, les séismes les plus meurtriers ont touchés plusieurs zones du globe.

**Chine, le 3 août 2014.** Un tremblement de terre de magnitude 6,1 frappe une région montagneuse de la province de Yunnan (sud-ouest), faisant quelque 600 morts et plus de 2.400 blessés. 80.000 maisons s'effondrent, notamment à Longtoushan, une agglomération de quelque 50.000 habitants située à l'aplomb de l'épicentre.

**Turquie, le 23 octobre 2011.** Plus de 600 morts et au moins 4.150 blessés lors d'un séisme de magnitude 7,2 dans la province de Van (est).

**Japon, le 11 mars 2011.** Près de 19.000 morts après un

séisme de magnitude 9 suivi d'un tsunami géant qui dévastait la région du Tohoku (nord-est) et provoquent un grave accident nucléaire à la centrale de Fukushima.

**Chine, le 14 avril 2010.** Près de 3.000 morts dans un tremblement de terre de magnitude 6,9 dans la province reculée du Qinghai (nord-ouest).

**Chili, le 27 février 2010.** Plus de 520 morts lors d'un séisme d'une magnitude de 8,8 suivi d'un tsunami dans le centre-sud du pays, et particulièrement dans le Maule

**Haïti, le 12 janvier 2010.** Plus de 200.000 morts dans un tremblement de terre de magnitude 7 qui détruit notamment une grande partie de la capitale, Port-au-Prince. Plus d'un million de personnes déplacées

**Indonésie, le 30 septembre 2009.** Plus de 1.100 morts et près d'un demi-million de sans-abri dans un séisme de magnitude 7,6 qui frappe l'ouest de l'île de Sumatra et notamment la grande ville portuaire de Padang.

**Chine, le 12 mai 2008.** Près de 87.000 morts, essentiellement dans la province du Sichuan (sud-ouest), lors d'un séisme de magnitude 8. C'est le plus meurtrier en Chine depuis 32 ans.

**Pérou, le 15 août 2007.** Plus de 900 morts et disparus, quelque 320.000 sinistrés, dans un tremblement de terre d'une intensité de 7,7 qui frappe le sud du pays et sa capitale Lima.

**Indonésie, le 27 mai 2006.** Près de 6.000 morts et plus de 1,5 million de sans-abris dans la région de Yogyakarta, sur l'île de Java.

**Pakistan et Inde, le 8 octobre 2005.** Un séisme fait au moins 75.000 morts dans la région du Cachemire, dont plus de 73.300 morts au Pakistan.

**Océan Indien, le 26 décembre 2004.** Plus de 220.000 morts dans une dizaine de pays de l'océan Indien, dont 170.000 en Indonésie, après un séisme d'une magnitude de 9,3 au large de Sumatra (Indonésie), suivi d'un énorme tsunami.

**Arménie.** Le séisme de 1988 en Arménie est un séisme de 6,9 sur l'échelle de Richter qui dévaste la région de Spitak, en Arménie, le 7 décembre 1988. Selon les estimations, entre 25.000 et 30.000 personnes sont mortes, pour la plupart sous les décombres des bâtiments non conçus pour résister à un tel séisme. Les sauveteurs n'ont pu sauver que 80 personnes prisonnières des décombres. Il y avait officiellement 15.524 blessés et 530.000 sans-abri.

**Algérie 10 octobre 1980.** Un puissant séisme de 7,2 dévaste la ville d'El Asnam et fait 26333 morts et des milliers de blessés, de disparus et de sans-abri.

## SPORT ET SANTÉ

## Stop aux idées reçues !

*"Le sport fait maigrir", "le basket accélère la croissance", "le sport n'est pas compatible avec la grossesse"... certains clichés ont la vie dure ! Il ne faudrait pas que ces idées fausses freinent votre envie de vous mettre au sport ! Avec Doctissimo, sachez démêler le vrai du faux !*

### 1) L'homme est naturellement plus rapide que la femme dans les sports de vitesse

**Vrai.** Et cette inégalité est due à une différence de masse musculaire entre l'homme et la femme. Alors que les performances chez les enfants de sexes opposés sont sensiblement les mêmes, l'écart se creuse à la puberté. Les garçons voient leurs muscles se développer alors que chez ces demoiselles, c'est la masse grasse qui prend le dessus. Malheureusement, chez la femme la force musculaire est très difficile à augmenter. L'homme ne sera pas rattrapé de si tôt !

### 2) Courir en ville est mauvais pour la santé

**Faux.** L'activité physique, même en ville, est préférable à pas d'activité du tout. Toutefois, il vaut mieux éviter de courir lors des pics de pollution qui peuvent (dans de très rares cas) déclencher des troubles respiratoires sévères. Et puis n'oublions pas que le corps humain est une machine bien faite : les poumons et la sphère oto-rhino-laryngologique filtrent la majorité des agents polluants.

### 3) Le sport permet de décroasser les poumons des fumeurs

**Faux.** Aucun sport ne peut nettoyer la couche de goudron qui s'est installée sur les poumons d'un fumeur. La seule façon de s'en débarrasser, c'est d'arrêter de fumer définitivement. L'impression d'avoir pris un grand bol d'air et de bien-être, après l'effort, n'agit en rien sur le caractère irréversible des lésions causées par le tabac.

### 4) Quand un sportif arrête le sport, il risque de regrossir

**Vrai.** Les sportifs professionnels et de haut niveau ont un entraînement quotidien qui peut leur faire perdre entre 2.000 et 5.000 calories par jour (pour les cyclistes). Cette dépense nécessite un apport calorique extrêmement riche, qui sera éliminé pendant l'entraînement. Quand l'athlète arrête la compétition, le nombre de calories brûlées



par jour diminuent fortement alors qu'il ne fera pas forcément plus attention à son alimentation. Il lui faudra donc réhabituer son corps à une ration journalière, conforme à ses dépenses énergétiques. Il n'est pas rare que les sportifs prennent jusqu'à 5 kilos dans les années qui suivent l'arrêt de la pratique à haut niveau.

### 5) Le sport fait maigrir

**Faux.** Eh non, le sport seul ne vous fera pas perdre énormément de poids. Car les dépenses journalières en calories sont pour les 70% consacrées aux dépenses de repos et pour 15 à 20% aux dépenses liées au sport. Donc, si vous augmentez de quelques pour cent l'exercice, la variation de perte calorique sur une journée sera faible et la perte de poids assez lente. Ce qu'il faut pour perdre du poids, c'est bien sûr favoriser l'activité physique, tout en changeant son alimentation. Ce cocktail vous permettra d'augmenter votre masse musculaire au profit de la masse grasseuse. Au repos, les muscles brûlent plus de calories que la graisse, donc les bénéfices continueront même sans effort. Même si le sport seul ne vous fera pas perdre véritablement de poids, il affina tout de même votre silhouette, ce qui est déjà un excellent début !

**6) On attrape des verrues à la piscine**  
**Vrai.** A la piscine, la voûte plantaire est fragilisée par l'eau mais également par les micro-coupures que l'on peut se faire en marchant sur les sols dallés. L'environnement humide de la piscine est,

donc, le lieu propice au développement du germe responsable des verrues. On accroit ainsi de 5% les risques d'apparitions de verrues en allant faire quelques brasses. Mais ce qu'il faut retenir, c'est que vous êtes susceptible d'attraper des verrues dès lors que vous pratiquez une activité aquatique. C'est la fragilisation cutanée qui entraîne les risques de contamination. L'avantage de la piscine, c'est que c'est la présence du chlore qui diminue les risques infectieux.

### 7) Le basket fait grandir

**Faux.** Aucune étude n'a prouvé que le basket était responsable de la croissance de l'enfant. Si les basketballers sont souvent très grands, il s'agit plus d'une sélection naturelle que du résultat des heures d'entraînements. Jouer au basket renforce les muscles qui maintiennent la colonne vertébrale et favorisent donc une meilleure posture. Si bien que même si elle n'augmente pas la taille, cette position bien droite fait gagner quelques centimètres.

### 8) Le sport n'est pas compatible avec les 3 premiers mois de grossesse

**Faux.** Il n'est pas rare d'entendre que la pratique d'un sport lors de la grossesse peut provoquer des fausses couches, c'est faux ! Par contre ce qui est vrai c'est qu'il faut éviter le sport à haut niveau, mais rien ne vous empêche de pratiquer la marche, la natation... L'activité physique en période de grossesse est même bénéfique, elle permet de stimuler l'activité cardiaque de la maman,

de favoriser la circulation sanguine et donc de limiter les risques de complication veineuse.

### 9) Une séance de sport vaut mieux que pas de sport du tout

**Vrai et Faux.** L'exercice physique est toujours une bonne chose, marcher, aller à la piscine fera du bien à votre organisme. Mais le sport ne doit pas être réalisé dans n'importe quelle conditions et il ne faut pas croire qu'un match de foot disputé après de longues années sans pratique n'aura aucune conséquence sur votre santé. Vous risquez des dégâts musculaires, voire cardiaques. Donc, pour que vos exercices soient vraiment bénéfiques veillez à vous dépenser à votre rythme.

### 10) Le sport permet d'évacuer le stress

**Vrai.** Le stress est le mal de nos sociétés occidentales hyperactives et hyper pressées. Le sport peut être un bon moyen de l'évacuer et de le juguler. Le stress est dû à une augmentation du taux d'adrénaline dans le sang et une activité physique vous aidera à vous débarrasser de ces sensations désagréables. Et surtout, pendant que vous êtes concentré sur votre course ou votre cours d'aérobic, vous ne pensez pas aux responsables de votre stress. Sans oublier que les endorphines libérées par le cerveau apportent un bien-être instantané.

Source : Jessica Xavier

## Le sport est-il incompatible avec l'asthme



Il y a quelques années, les malades souffrant d'asthme modéré ne pouvaient pratiquer aucune activité sportive. De nos jours, les traitements disponibles permettent à la plupart des asthmatiques de faire des exercices physiques et même de concourir dans des compétitions sportives. Parmi les athlètes olympiques qui vous ont fait vibrer, certains sont asthmatiques. Néanmoins, avant de les imiter et de vous engager dans une activité sportive intensifiée, il convient d'établir un planning d'entraînement. Avec les indications régulières des débits expiratoires de pointe (DEP), votre médecin pourra vous indiquer un traitement préventif adapté.

L'association Asthme recommande formellement la pratique du sport aux enfants asthmatiques y compris en compétition. L'enfant apprendra très vite à régler son effort et surtout à le préparer.

#### Choisir un sport adapté

##### Sports de combat ;

Course à pied, lente, en salle ou par temps doux ; attention au froid intense, aux efforts violents (sprint, demi-fond). En revanche, d'autres sports sont à éviter : L'équitation ; à cause de l'allergie aux poils d'animaux ; La plongée avec bouteilles.

#### Que faire en pratique ?

S'il est recommandé de pratiquer des activités sportives, veillez à respecter les quelques conseils suivants : Echauffez-vous longtemps, tenez compte des conditions climatiques, apprenez à moduler votre effort en fonction de votre état respiratoire ;

Portez une cagoule et un sur-vêtement s'il fait froid ;

Évitez la survenue d'un asthme d'effort, manifesté par de la toux en fin d'exercice ou par une vraie crise d'asthme. La prise d'un médicament dilateur des bronches en aérosol peut s'avérer utile un quart d'heure avant l'effort ;

Si le sportif est un enfant, ne le laissez pas se jeter à corps perdu dans une nouvelle activité physique. Un programme spécifique d'entraînement et d'adaptation à l'effort est nécessaire. Tout est affaire de mesure et de patience ;

Ne reprenez pas le sport en période de convalescence de maladies très fatigantes comme la grippe, l'hépatite, la mononucléose ou la scarlatine.

Source : Dr Alain Du bos

## Le sport allié de vos artères

Les maladies cardiovasculaires sont parmi les plus meurtrières dans les pays occidentaux. Prévenir leur survenue est devenu une réelle priorité. Pour cela, place à une meilleure alimentation et au sport. Doctissimo vous explique pourquoi "se bouger, c'est la santé assurée !" Empêcher que la plaque d'athérome ne se dépose dans vos artères et provoque un accident cardiovasculaire est un travail de longue haleine. Cela commence par la surveillance de son alimentation mais cela passe obligatoirement par la pratique d'une activité physique.

#### Une hygiène de vie complète

Pratiquer une activité physique régulière peut paraître rebutant pour toutes les personnes peu, ou pas du tout, sportives. Mais qu'on ne s'y trompe pas. Il ne s'agit pas de courir un marathon tous les matins, mais seulement de marcher à un bon rythme 30 minutes par jour. Chacun doit adapter l'effort à ses capacités, le tout étant de bouger. Dans

l'idéal, il faut pratiquer un sport 2 à 3 fois par semaine afin de renforcer ses artères et le muscle qu'est notre cœur. En le sollicitant, il devient plus résistant. On savait que la pratique d'une activité physique permet de faire baisser la pression artérielle, mais on a découvert depuis peu que le sport permet de faire baisser le cholestérol total et d'augmenter le "bon cholestérol". Encore un bénéfice pour nos artères ! Nager, courir, faire du vélo... permet également de lutter contre l'accumulation de masse grasseuse, et l'on sait que la surcharge pondérale est un important facteur de risque cardiovasculaire. Sans compter que la contraction musculaire améliore le retour veineux et lutte donc également contre les désagréments liés à l'insuffisance veineuse. En bref, faire du sport à son rythme n'apporte que des bénéfices pour votre santé.

#### Quels sports pratiquer ?

Le plus simple quand on est pressé et

qu'on veut néanmoins faire de l'exercice est la marche rapide quotidienne. Éviter de prendre le bus pour deux stations, aller chercher le pain, préférer effectuer votre trajet pour aller travailler en marchant : toutes les habitudes sont bonnes à prendre. Pour passer à la vitesse supérieure : le jogging peu onéreux, la gym en salle ou la natation sont souvent plébiscités.

La pause déjeuner se prête bien à ces sports qui demandent moins de temps qu'une activité plus encadrée ou collective. Dans tous les cas il ne faut pas hésiter à se renseigner sur les sports proposés dans votre ville, chaque année les associations sportives présentent leur activité et on vous propose en général une séance d'essai. Pratiquer une activité sportive : c'est l'occasion de faire des rencontres et de soigner ses artères.

Source : Anne-Aurélié Epis de Fleurian

## Et pour les hypertendus...

La pratique d'une activité physique est bénéfique pour lutter contre l'hypertension... à condition de respecter certaines précautions. Découvrez-les avec le Comité français de lutte contre l'hypertension artérielle (CFLHTA).

Le sport est-il dangereux pour les hypertendus ? Puis-je commencer un sport malgré mon âge ? Un peu de sport une fois par semaine, est-ce suffisant ?... A partir d'un sondage Sofres et d'un travail multidisciplinaire entre experts, le Comité français de lutte contre l'hypertension artérielle (CFLHTA) a voulu répondre aux nombreuses questions que se posent les malades sur la pratique d'une activité physique.

#### Les hypertendus pas plus sportifs que les autres

Hypertension et activités sportives. Réalisée en 2002, une enquête de la Sofres auprès de 2.500 personnes a permis d'analyser les rapports que les hypertendus entretiennent avec le sport.

9 % des hypertendus et 14 % des Français non hypertendus pratiquent une activité sportive régulière ; 52 % des hypertendus et 42 % des Français non hypertendus n'ont pratiqué aucune activité sportive, même occasionnelle, depuis l'âge de 20 ans ;

Les quatre principales activités physiques des Français sont : la gymnastique, la culture physique ou la danse (33 %), le vélo ou le jogging (25 %), la natation (18 %), la randonnée pédestre ou le golf (17 %) ;

Les trois principales raisons qui poussent les Français à arrêter une activité sportive sont : le manque de temps, les raisons familiales et l'absence d'amis pour la pratiquer ;

Les Français reprendraient ou débuteraient une activité sportive pour être en forme, par plaisir ou par envie pour lutter contre le vieillissement, prévenir ou soigner un problème de santé, sur les conseils d'un médecin pour évacuer le stress. Ainsi, les hypertendus comme l'ensemble des Français ne sont pas accros aux activités physiques. Pourtant, la CFLHTA souligne que "la pratique régulière d'une activité physique, même d'intensité légère, est bénéfique à tous, même aux hypertendus".

**Vos dépenses physiques sont-elles suffisantes ?**  
Pour savoir si votre activité physique est suffisante, le CFLHTA a réalisé un petit test simple que nous vous proposons. Pour faire ce test, cliquez ici. Dans l'hypertension débutante, la reprise d'une activité physique ou sportive sont des mesures qui permettent de retarder le début d'un traitement. Lorsque l'hypertension est traitée par des médicaments, augmenter son activité physique et pratiquer régulièrement un sport apporte un avantage supplémentaire de protection cardiovasculaire. De plus, l'activité sportive agit sur d'autres facteurs de risques cardiovasculaires (cholestérol, diabète, surpoids). Mais comment choisir votre activité physique pour qu'elle soit bénéfique à votre hypertension ? Elle doit être pratiquée régulièrement et permettre de "dépenser" au moins 2.000 Kcalories par semaine.

#### Objectif : 2.000 Kcalories brûlées par semaine

Si l'activité est regroupée en une seule séance par semaine, le bénéfice est modeste et le "sportif du dimanche" aura tendance à en faire trop... Mieux vaut répartir son effort sur toute la semaine en modifiant la fréquence et la durée des séances, ainsi que la nature du sport pratiqué. Pour atteindre l'objectif des 2.000 Kcalories dépensées par semaine, il faut adapter la durée à l'intensité de l'effort :

Soit 60 minutes d'activité légère (étirements, travaux de jardinage...);

Soit 30 à 45 minutes d'activité modérée (marche rapide, natation...);

Soit 20 à 30 minutes d'activités intenses (jogging, vélo d'appartement...).

Attention cependant, en cas de reprise d'activités physiques, veillez à respecter une augmentation graduelle sur plusieurs semaines. Il est ainsi préférable de débuter par des activités d'intensité légère, puis moyenne avant de passer à des activités intenses. Pour commencer marcher dès que vous le pouvez, ne pas rester trop longtemps immobile, préférer l'escalier à l'ascenseur, varier les activités physiques au cours de la journée, etc.

## MALADIES INFLAMMATOIRES DE L'INTESTIN

## Causes et traitement

*La colite ulcéreuse et la maladie de Crohn, deux affections chroniques, sont les principales maladies inflammatoires de l'intestin. Elles atteignent surtout les jeunes, mais elles peuvent se manifester à tout âge, depuis la tendre enfance jusqu'à un âge plus avancé.*

La colite ulcéreuse est caractérisée par une inflammation de la couche interne du gros intestin, le côlon. L'incidence maximale se situe entre l'âge de 15 et 30 ans. Environ 60% des cas de colite ulcéreuse sont bénins, 25% sont importants et 15% sont graves.

La maladie de Crohn est plus grave que la colite ulcéreuse et présente plus de complications. L'inflammation atteint l'épaisseur entière de la paroi intestinale et peut attaquer le tube digestif dans son ensemble, de la bouche jusqu'à l'anus. Elle peut créer une obstruction partielle de l'intestin. Elle se localise surtout dans la partie inférieure du petit intestin et au côlon gauche. La maladie survient surtout entre 14 et 24 ans. Certaines personnes peuvent vivre longtemps avec l'une de ces deux maladies inflammatoires de l'intestin sans en ressentir les symptômes. Parfois, des complications associées précèdent même leur apparition. L'uvéïte, une atteinte inflammatoire de l'œil, certaines formes d'arthrite, des maladies de la peau, telles que l'érythème noueux, ou des fistules (lésions dans la région anale) peuvent être des signes de la présence d'une maladie inflammatoire de l'intestin.

**Les différents symptômes**

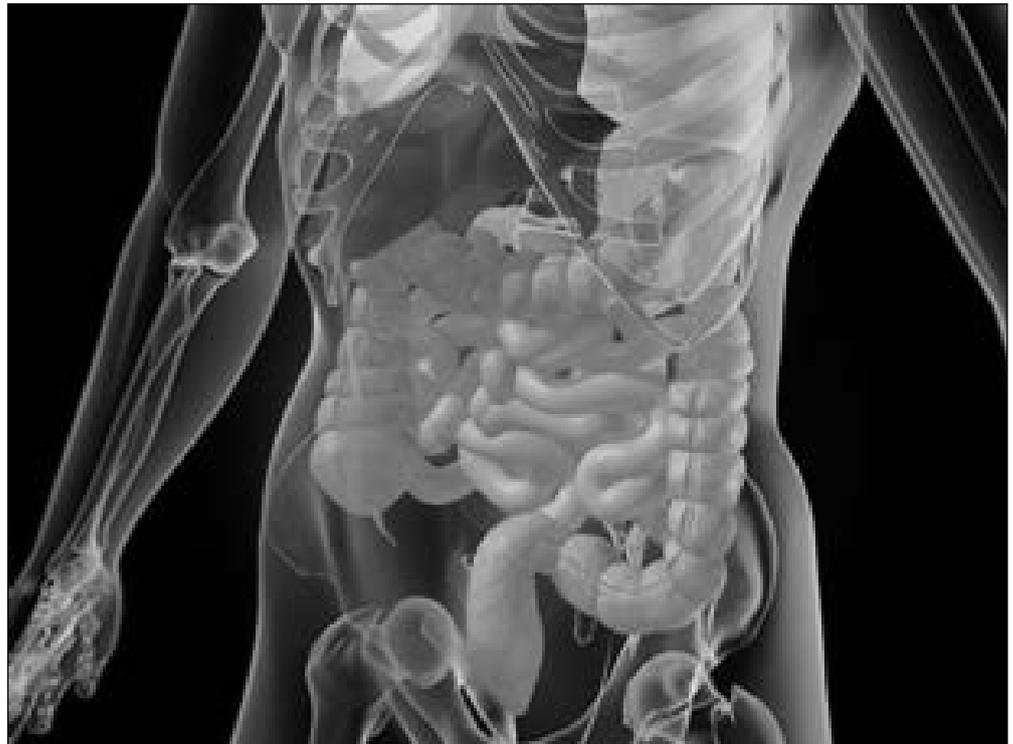
Les symptômes de ces maladies sont variés et plus sérieux dans le cas de la maladie de Crohn.

**Colite ulcéreuse**

- maux de ventre se présentant sous forme de coliques et de crampes, le plus souvent ressentis dans la partie gauche de l'abdomen ;
- augmentation de la fréquence des selles, diarrhées pouvant survenir aussi la nuit ;
- selles noirâtres et presque toujours sanguinolentes qui s'accompagnent aussi de mucus intestinal, ou glaires, une substance blanchâtre et gluante qui ressemble un peu à du blanc d'œuf ;
- urgence à déféquer et impression de ne pas vider complètement le rectum ;
- fièvre, douleurs abdominales à répétition, diminution de l'appétit, fatigue et signes d'anémie quand le cas est plus grave.

**Maladie de Crohn**

- détérioration de l'état général plus précoce et plus marquée que dans la colite ulcéreuse : diminution de l'appétit, perte de poids, mauvaise absorption des aliments, fièvre, frissons, nausées et vomissements ;
- maux de ventre ressentis du côté droit de l'abdomen, souvent provoqués par l'alimentation et accompagnés de diarrhée ou de constipation quand la maladie a déjà causé une obstruction partielle de l'intestin ;
- fistules et abcès (souvent à l'anus) quand le cas est plus grave ;
- premier épisode aigu dont les douleurs s'apparentent à celles de l'appendicite ou



de la péritonite chez les adolescents et les jeunes adultes ;

- présence de sang dans les selles, à l'occasion.

**Les causes****Prédisposition génétique**

Malgré une évolution clinique bien connue et une recherche intensive, les causes sont encore inconnues. Dans le cas de ces deux maladies, les études suggèrent qu'une prédisposition génétique conduit à une réponse immunitaire inappropriée de l'intestin à un agent non identifié, soit alimentaire, soit infectieux, soit environnemental.

**Hérédité**

On remarque une incidence accrue de 20% chez les individus qui ont dans leur famille, sur deux générations consécutives, un parent ayant déjà souffert d'une maladie inflammatoire de l'intestin. Il y a donc une incidence familiale, mais il n'est pas encore prouvé que ces maladies se transmettent de façon héréditaire.

Si un ballonnement intestinal, des crampes, des selles liquides et des gaz surviennent après que vous avez mangé des produits laitiers, cela peut être un signe d'une intolérance au lactose. Votre médecin pourra le confirmer par des examens spécifiques.

**Conseils pratiques**

Éviter de manger des légumes et des fruits crus

Choisissez les fruits et les légumes cuits, moins stimulants pour l'intestin.

Consommer de la caféine et de l'alcool avec modération

Ce sont de grands stimulants de l'activité intestinale.

Ils favorisent l'apparition de crampes et de gaz et ils amplifient les symptômes.

**Ne pas fumer**

Des études suggèrent que fumer aggrave la maladie chez les personnes atteintes de

la maladie de Crohn.

**Manger moins, mais plus souvent**

La prise de plusieurs petits repas aide à diminuer les maux de ventre.

Étant donné qu'une charge moins importante s'accumule dans votre intestin, celui-ci est moins mobilisé et peut se mettre au repos plus rapidement.

**Surveiller de près ses réactions**

En étant à l'écoute de votre corps, vous pourrez facilement juger des périodes où vous devez faire plus attention aux aliments et aux quantités que vous ingérez.

**Quand consulter ?**

- Vous avez des maux de ventre accompagnés de diarrhée, même la nuit, vos selles sont molles et contiennent du sang ou des glaires.
- Vous avez des maux de ventre, vous avez perdu l'appétit, vous vomissez et vous faites de la fièvre.
- Vous souffrez d'uvéïte, d'arthrite, d'une maladie de la peau ou vous avez des fistules.
- Vous éprouvez un ou plusieurs des symptômes précités et un de vos proches parents souffre de colites ou de la maladie de Crohn.

**Examens :**

- Le médecin vous interroge pour connaître la nature et la fréquence des symptômes.
- Il fait ensuite un examen physique complet et demande des examens de laboratoire (prise de sang).
- Il demande également différents examens radiologiques tels qu'un transit du petit intestin, un lavement baryté, une échographie abdominale et pelvienne de même qu'une tomographie axiale abdominale.
- Il complète le bilan par une coloscopie (examen interne à l'aide d'un appareil muni d'un tube optique et d'un système d'éclairage), au cours de laquelle il peut

pratiquer une biopsie pour confirmer le diagnostic.

**Traitements :**

Bien que la colite ulcéreuse et la maladie de Crohn soient des maladies différentes, leur traitement est relativement identique. Avant tout traitement, le médecin prend soin de rassurer le patient sur la nature de sa maladie et sur son pronostic.

• Dans les cas bénins, le médecin prescrit des anti-inflammatoires légers, en comprimés ou en lavements rectaux pour diminuer l'inflammation de la paroi intestinale.

• Si le cas s'aggrave, il ajoute de la cortisone, qui peut être administrée par voie intraveineuse si nécessaire. Le traitement est prescrit sur une courte période et les doses sont progressivement réduites selon la réponse obtenue. Les effets indésirables les plus fréquemment observés sont les sautes d'humeur, les troubles du sommeil, l'acné, le faciès lunaire (visage bouffi), les ulcères d'estomac et, plus rarement, l'hypertension artérielle et l'ostéoporose.

• Dans les cas problématiques de colite ulcéreuse et de maladie de Crohn, le médecin prescrit des immunosuppresseurs afin de réduire l'activité du système immunitaire. Des anti-diarrhéiques et antibiotiques sont aussi utilisés à l'occasion.

• Étant donné que, dans certains cas, les aliments sont mal absorbés par l'organisme, le médecin accorde une attention particulière à l'alimentation, aux suppléments nutritifs et utilise parfois l'hyperalimentation (augmentation de la consommation d'aliments), pour s'assurer que le patient consomme tous les nutriments essentiels.

• Quant à la chirurgie, elle est une solution nécessaire dans environ 25 à 40% des cas.

Pour ces deux maladies, il faut retenir qu'avec une attitude positive et l'aide du médecin, les chances de mener une vie quasi normale sont bien réelles.

SALMA HAYEK LANCE LE FILM *LE PROPHÈTE* AU LIBAN

## Le retour aux sources !

La star d'Hollywood Salma Hayek a présenté lundi dans le pays de ses ancêtres, le Liban, la première mondiale de son film d'animation "Le Prophète", adaptation de l'une des œuvres les plus célèbres au monde, écrite par le Libanais Gibran Khalil Gibran.

**C'**est une "lettre d'amour à mon héritage", a-t-elle déclaré à la presse à l'occasion de sa première visite sur la terre où est né son grand-père. L'actrice et réalisatrice mexicaine, qui a co-produit le film, a concrétisé son "ancien rêve", se trouver dans le pays de Gibran, le plus connu des écrivains du Liban, et dont le livre "Le Prophète" serait le livre le plus lu après la Bible - il en est à sa 163e édition. A travers ce film, "elle voudrait dire au monde qu'il y a eu un écrivain arabe qui a écrit de la philosophie et de la poésie, qui a rassemblé les religions et le monde entier, et a vendu plus de 100 millions de copies sur plusieurs générations", a indiqué la star. Le film présenté lundi dernier dans un cinéma de Beyrouth, est le fruit d'une équipe "cinq étoiles" qui rassemble Salma Hayek, les acteurs Liam Neeson, Alfred Molina et Frank Langella, qui donnent leurs voix aux personnages, Roger Allers, célèbre directeur du Roi Lion, au scénario, et la musique du franco-libanais Gabriel Yared.

### Un film personnel

Recueil de poèmes en prose écrit en anglais, publié en 1923 et traduit en plus de 40 langues, "Le Prophète" est l'histoire d'Almoustapha (l'Élu, en arabe) qui, avant de revenir à son pays natal, parle aux habitants de la ville imaginaire d'Orphalese. Il évoque différents aspects de la vie --le mariage, le travail, l'amitié, ou la mort-- avec des citations devenues légendaires comme "Vos enfants ne sont pas vos enfants (...) ils viennent à travers vous et non de vous" ou encore "Quand l'amour vous fait signe, suivez-le, Bien que ses voies soient dures et rudes". Divisé en 26 textes, le livre a connu une telle popularité qu'il est souvent cité dans les mariages et les enterrements aux États-Unis, où Gibran a conçu la majeure partie de son œuvre, écrite en anglais comme en arabe et où il menait la New York Pen League, première société littéraire arabo-américaine. "Nous voulons (lui) rendre



justice", a affirmé l'actrice, Gibran ayant été, malgré sa popularité, froidement reçu par la critique américaine, qui jugeait son style simpliste ou moralisateur. Le film de 84mn, présenté en 2014 au Festival international du film de Toronto, est l'œuvre de six réalisateurs et neuf producteurs originaires du Canada, de France, du Liban, du Qatar et des États-Unis, où le film sortira en été. En hommage à l'écrivain, mort de tuberculose à l'âge de 48 ans en 1931, la star a visité dimanche le musée Gibran, dans son village natal de Bécharré (nord) où il est enterré. Profondément inspiré par le poète anglais

William Blake, Gibran était également artiste et avait peint des grands, comme Rodin. Auteur d'autres chefs-d'œuvre comme "Les ailes brisées" et "Les esprits révoltés", l'écrivain était considéré comme un rebelle critique de l'autoritarisme aussi bien politique que religieux, au temps où son Mont-Liban natal faisait partie de l'Empire ottoman. Dans le film, le Prophète est emprisonné car ses poèmes sont considérés comme un "appel à la rébellion". "Mes mots sont mes ailes", déclare alors le personnage. Salma Hayek a profité de sa visite pour se rendre auprès d'enfants syriens réfugiés au

Liban, pour soutenir une campagne de collecte de fonds avec l'Unicef.

### Agenda culturel

#### Musique classique

L'Orchestre symphonique national organise un spectacle intitulé « Symphonie du Weam » dirigé par le maestro Amine Kouider avec la participation de :

- La chanteuse Nada El Rayhane
- La Chorale et la troupe d'El Haras El Djemhour

· La Chorale polyphonique d'Alger  
Alger : Lundi 27 avril 2015 à 19h30 au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria Constantine : mercredi 29 avril 2015 à 19h00 à la salle Zénith Ahmed-Bey Salle Ibn-Khaldoun (Alger-Centre)  
Film Les portes du soleil | Algérie pour toujours de Jean-Marc Minò (Algérie, 2015). Avec Zakaria Ramdane, Smaïne Faïrouze, Lorie Pester, Christophe Quarteron, Ahmed Benaïssa, Mike Tyson, Sonia Kouninef et Abdelkader Djeriou. Prix du billet : 300 DA. 4 séances par jour (1re séance à 13h, dernière à 19h). Interdit aux enfants moins de 12 ans.

**Aïda Gallery (villa 132, Haï El-Bina, Dély-Ibrahim, Alger)**

Exposition de peinture de l'artiste Youcef Hafid. Galerie ouverte tous les jours, sauf les jours fériés, de 14h à 18h30.

**Université africaine Ahmed-Draïa**  
Les 25 et 26 avril : 5e édition du Festival culturel international de promotion des architectures de terre «Archi'terre».

**Galerie d'art Sirius (139, Bd Krim-Belkacem, Témely, Alger)**

Exposition collective de peinture par les artistes Valentina Ghanem et Rachid Djemai.

### LOI SUR LE LIVRE

## La ministre de la Culture présente le projet de loi devant l'APN

La ministre de la Culture, Nadia Labidi, a présenté lundi à l'Assemblée populaire nationale (APN) le projet de loi relatif aux activités et aux marchés du livre approuvé en octobre 2013 en Conseil des ministres. Dans sa présentation du projet lors d'une séance plénière de l'APN, la ministre a estimé que cette loi avait pour objectifs de "dynamiser" et de "développer" l'industrie nationale du livre et la création littéraire, de "rapprocher" le livre des lecteurs ainsi que de "combler les vides" et d'"ouvrir de nouveaux horizons" afin d'"améliorer" la situation du livre en Algérie. Pour Mme Labidi, ce projet de loi qui "répond aux attentes des professionnels du livre", prend aussi "sérieusement" en charge la question de librairies qu'elle a qualifiées de "maillon faible" de la chaîne du livre. Cette prise en charge se traduit par l'"obligation (faite) aux entreprises et institutions publiques" de se fournir en livres dans les

librairies des localités où elles se situent. La volonté de garantir l'"égalité entre les citoyens" se traduit, quant à elle, par l'instauration d'un prix unique pour le livre dans le cadre ce projet de loi, a également indiqué Mme Labidi. Outre le fait d'"encourager" et d'"aider" des activités comme la traduction, le projet de loi vise, selon la ministre, à "poser les règles" de commercialisation du livre, notamment pour le "respect des constantes de la nation, l'intérêt national et l'ordre public". De nombreuses modifications au texte initial ont été introduites par la commission de la culture, de la communication et du tourisme de l'APN.

Selon le rapport préliminaire de la commission, "36 articles (sur les 62 que compte le projet) ont été modifiés dans le fond et huit dans la forme", en plus de l'ajout de trois nouveaux articles et la suppression de six autres. Ces modifications concernent, notamment, l'introduction de

l'"égalité entre les secteurs public et privé" dans le respect des dispositions du projet de loi, le "renforcement" des mesures coercitives pour "les dispositions concernant le Coran" et l'introduction de nouvelles pénalités pour le non respect des dispositions concernant le livre scolaire et le "certificat de conformité" pour l'ouverture des librairies. Les députés qui devaient discuter l'avant projet de loi ont, pour leur part, concentré leur interventions sur des points comme les subventions publiques qu'ils estiment privilégier les éditeurs au détriment des autres acteurs de la chaîne du livre.

D'autres ont estimé que ce projet consacrait le monopole du ministère de la Culture sur le livre à l'exclusion des autres acteurs (universitaires, écrivains, société civile, etc). Le projet de loi sur les activités et le marché du livre sera soumis au vote lundi 4 mai.

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS  
DE LA WILAYA DE MILA  
N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 40801500043003

**AVIS****DE PROROGATION DE DELAI**

La Direction des Travaux Publics de Mila informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national et international lancé le : 30/03/2015 pour :

## L'EXPERTISE DES OUVRAGES D'ART :

- RN 27 PK 52+500 (OUED DIB).
- RN 79A PK 10+000 (OUED RHUMEL).

Que la date limite de dépôt des offres fixée initialement à trente (30) jours à partir de la première parution est prolongée de trente (30) jours supplémentaires.

Midi Libre n° 2469 - Mercredi 29 avril 2015 - Anep - 321 688

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA  
DIRECTION DE LA CULTURE  
N° D'IMMATRICULATION FISCALE: 0992260115036233

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire**  
**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 04/2015**

Conformément aux dispositions de l'articles 49 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

La direction de la culture de la wilaya de Médéa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national restreint N° 04/2015 relatif au projet de réalisation, équipement et acquisition d'ouvrages pour la bibliothèque rurale de Ouameri - lot 01 : réalisation de la bibliothèque rurale de Ouameri, lancée par la direction de la culture, et paru aux journaux quotidiens (المستقل - Midi Libre) en date du 05/03/2015, pour un délai de quinze (15) jours, qu'à l'issue de l'analyse et de l'évaluation des offres techniques et financières des soumissionnaires, le projet indiqué ci-dessus est attribué provisoirement à :

Offre N°	Soumissionnaire	N° d'immatriculation fiscale	Note technique	Montant de l'offre financière Après la rectification (En TTC)	Délai de réalisation	Critères de choix
06	ETB TCE Sahli Hamid Quartier 24 février BT 301 N° 01 Médéa	197226010090232	58,00	25.043.943,60 DA	07 Mois	Qualité techniquement et Moins disant

Conformément aux dispositions des deux articles 114 et 125 du décret présidentiel susmentionné, tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès du comité des marchés publics de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la de parution du présent avis dans le bulletin officiel des marchés des opérateurs publics (BOMOP) ou dans les journaux quotidiennes.

Les soumissionnaires sont invités à se rapprocher de nos services au plus tard dans les trois (03) jours à compter du 1er jour de la publication de l'attribution provisoire en question à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financiers.

Midi Libre n° 2469 - Mercredi 29 avril 2015 - Anep - 321 592

## PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC OF ALGERIA

MINISTRY OF PUBLIC WORKS  
DEPARTMENT OF PUBLIC WORKS  
WILAYA OF THE MILA  
TAX IDENTIFICATION NUMBER : 40801500043003

**NOTICE****OF EXTENSION OF TIME**

The Directorate of Public Works Mila inform all bidders participated in the call for national and international tenders issued on : 30.03.2015 to: EXPERTISE OF ART WORKS:

- RN 27 PK 52+500 (OUED DIB).
- RN 79A PK 10+000 (OUED RHUMEL).

The filing deadline for tenders was initially set at thirty (30) days from the first publication is extended by thirty (30) additional days.

Midi Libre n° 2469 - Mercredi 29 avril 2015 - Anep - 321 688

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET LA VILLE  
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION  
DE LA WILAYA D'EL-OUED

Matricule fiscale : 09983019000716 / N.I.S : 0002.3901.60095.44

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHÉ**

Conformément aux dispositions de l'article le 49 alinéa 2 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la direction de l'urbanisme et de l'architecture et de la construction de la wilaya d'El-Oued informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre restreint N° 05/2015 concernant la réalisation de projet cité dans le tableau ci-dessous que l'attribution provisoire du marché après le jugement est comme suite :

projet	fournisseurs	Montant (TTC)	notes	délai de livraison	Matricule fiscale	Critère de choix
Equipement d'une gare routière catégorie -A- à El-Oued -lot Climatation-	SARL LOTFI ELECTRONICS (Mebarkia Mabrouk)	11.580.660,00 DA	63.67	25 JOURS	000534046333811	Moins disant C.C.CH

et Conformément à l'article 114 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics tout soumissionnaire conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de la wilaya des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis dans les journaux nationaux ou bulletin officiel des marchés de l'opérateur public. en plus est conformément à l'article 125 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics les autres soumissionnaires intéressés pour voir leurs résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités de se rapprocher auprès des services de la DUAC au plus tard trois (3) jours à compter du

Midi Libre n° 2469 - Mercredi 29 avril 2015 - Anep - 321 635

LIGUE DES CHAMPIONS-1/8ES DE FINALE (RETOUR)

# Le match AS Kaloum-USM Alger avancé



Le match AS Kaloum - USM Alger, prévu le 3 mai à Bamako (Mali) pour le compte des 1/8es de finale retour de la Ligue des champions africaine de football (2-1 à l'aller) a été avancé de 17h00 à 16h30, en raison d'un problème d'éclairage au stade Modido-Keïta, a indiqué lundi le club algérois.

**"U**ne faille a été décelée dans le système qui alimente les projecteurs du stade Modibo-Keïta. Il a été, donc, décidé d'avancer le coup d'envoi du match ASK-USMA d'une demi-heure", a précisé la direction des Rouge et Noir dans un communiqué.

Le départ de l'USMA à Bamako est prévu le 30 avril courant, soit trois jours avant la rencontre.

En championnat de Ligue 1, les Rouge

et Noir restent sur un nul vierge contre le MC Alger pour le compte de la 27e journée, au moment où l'AS Kaloum a remporté une importante victoire (1-0) face à la SAG de Siguiri, en match en retard de la 10e journée du championnat guinéen de football.

A l'instar des autres clubs d'Afrique de l'Ouest, engagés dans les épreuves continentales, l'AS Kaloum (Guinée) est contraint de recevoir ses adversaires en Ligue des champions au Mali, en raison du virus Ebola.

## COUPE D'ALGÉRIE

### Des produits alimentaires locaux offerts aux supporters

Des produits alimentaires locaux seront offerts aux supporters du MO Béjaïa et du RC Arbaâ lors de la finale de la coupe d'Algérie prévue le 2 mai au stade Mustapha-Tchaker dans le cadre de la campagne nationale "Consommons algérien" lancée dimanche à travers le pays, a-t-on appris du directeur régional du commerce.

Dans le cadre de cette campagne, "des biscuits, des jus, l'eau minérale et autant de produits alimentaires nationaux seront distribués aux supporters des deux équipes finalistes afin de sensibiliser le grand public sur la nécessité de consommer le produit alimentaire national", a expliqué à l'APS Moumen Hocine, en marge d'une exposition dédiée aux produits nationaux et organisée par le club des entrepreneurs

et industriels de la Mitija (CEIMI). L'initiative sera menée en collaboration avec l'administration du complexe Mustapha-Tchaker de Blida, où la publicité sera consacrée, gratuitement, à tous les produits locaux à l'occasion de la finale de la Coupe d'Algérie, a-t-il ajouté.

Cette campagne de sensibilisation qui porte sur un programme national riche, intervient dans une conjoncture marquée par la chute des prix du pétrole ayant causé la baisse des revenus. "C'est pour cela qu'il est impératif d'orienter le consommateur algérien vers les produits alimentaires locaux afin de réduire la facture des importations", a souligné M. Moumen.

Ce dernier a saisi cette occasion pour vanter la qualité des produits alimentaires produits localement, tout en incitant les

producteurs et entrepreneurs à faire plus d'efforts en vue d'améliorer davantage la qualité de leurs produits alimentaires et d'assurer la quantité afin de couvrir le marché national.

Une cinquantaine d'exposants de produits agroalimentaires, agricoles ainsi que de l'artisanat traditionnel, venus de Blida, participent à cette exposition devant se poursuivre jusqu'au 3 mai prochain, selon les organisateurs.

Dimanche, le ministre du Commerce, Amara Benyoune, avait donné le coup d'envoi de la campagne nationale "Consommons algérien" qui sera marquée tout au long de la semaine par une série de rencontres et d'ateliers d'information et de sensibilisation sur l'importance de promouvoir le produit national.

## CHAMPIONNAT D'AFRIQUE D'ATHLÉTISME (JEUNES)

### L'Algérie termine à la 5e place

L'Algérie a terminé 5e au tableau final des médailles des 2es Championnats d'Afrique d'athlétisme (cadets et cadettes), clôturés dimanche à Port Louis (Maurice), alors que l'Afrique du Sud a pris la première place suivie du Kenya et du Nigeria. Les athlètes algériens ont remporté un total de quatre médailles (deux or et deux bronze), selon le site de la compétition www.maa.mu. La première médaille en vermeil a été l'oeuvre de la sauteuse Wiam Meriem au concours de la hauteur, avec un saut de 1,69 m, nouveau record d'Algérie détenu par la même athlète

(ancien record 1,66 m). La seconde médaille de même couleur est revenue à May Messika Mezioud, au concours de la perche avec un saut de 3,20m. Ces deux médailles d'or s'ajoutent à deux autres en bronze. Le titre par équipes est revenu à l'Afrique du Sud avec un total de 29 médailles (17 or, 6 argent et 6 bronze) devant le Kenya avec 19 consécutions (8 or, 9 argent et 2 bronze), alors que la 3e position a été prise par le Nigeria avec 6 médailles (2 or et 4 argent). Le Botswana a pris la 4e position avec un total de 4 médailles (2 or et 2 argent). La 18e et der-

nière position est revenue aux Iles Comores avec une consécution en bronze, obtenu par l'athlète Mohamed Miftahou dans l'épreuve du 2000m.

Sous la supervision technique de Hafidha Moktari, de la direction technique nationale chargée des jeunes, la sélection avait pour objectif de "remporter au moins quatre médailles dont une en or", selon les prévisions de la direction.

L'Algérie a pris part aux 2es Championnats d'Afrique d'athlétisme (cadets et cadettes), avec un effectif de huit athlètes dont cinq filles.

## LIGUE DES CHAMPIONS (1/8ES FINALE-RETOUR)

### Le Raja Casablanca aujourd'hui à Sétif

Le Raja de Casablanca ralliera Sétif aujourd'hui, avec un effectif au complet, en vue du match face à l'ESS prévu le vendredi 1er mai au stade du 8-mai 1945 (18h00) pour le compte des 8es de finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique, rapporte le club marocain lundi sur son site officiel.

La délégation du Raja de Casablanca qui se déplacera à bord d'un avion spécial, comprendra 36 personnes, dont 19 joueurs convoqués par le coach portugais, José Romão, précise la même source. La délégation du Raja regagnera le Maroc samedi, soir au lendemain du match face aux Sétifiens, précise la même source. Lors du match aller, disputé dimanche dernier au Complexe de Mohamed V de Casablanca, l'ES Sétif (tenante du trophée) avait tenu en échec les Marocains (2-2). Les deux autres représentants algériens en Ligue des champions, l'USM Alger et le MCE Eulma, joueront respectivement en déplacement face aux Guinéens de l'AS Kaloum (aller 2-1), et aux Tunisiens du CS Sfaxien (aller, 1-0). La vente des billets de la finale de la Coupe d'Algérie réservés aux supporters du MO Béjaïa commencera mercredi à Béjaïa, a appris l'APS lundi auprès du club de Ligue 1 algérienne de football. Le MOB affrontera le RC Arbaâ samedi prochain au stade Mustapha-Tchaker de Blida (16h00). Les deux équipes animent pour la première fois de leur histoire une finale de l'épreuve populaire. L'opération, qui se fera sous l'égide de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Béjaïa, se déroulera principalement au niveau du stade de l'Unité maghrébine, a précisé la même source. Un changement a été opéré dimanche sur le mode de répartition des 11.000 tickets réservés aux supporters béjaouis, apprend-on encore de même source. Finalement il a été décidé de mettre 9000 billets en vente au niveau des guichets du stade de l'Unité maghrébine, 1000 autres seront réservés aux "ultras", 700 pour la direction du MOB et 300 au profit des organisateurs du déplacement de la galerie béjaouie à Blida. Le même quota de billets (11.000) est réservé aussi à la galerie du RCA.

### VENTE DES BILLETS DE LA FINALE COUPE D'ALGÉRIE Pour le MO Béjaïa c'est aujourd'hui !

La vente des billets de la finale de la Coupe d'Algérie réservés aux supporters du MO Béjaïa commencera aujourd'hui à Béjaïa, a appris l'APS lundi auprès du club de Ligue 1 algérienne de football. Le MOB affrontera le RC Arbaâ samedi prochain au stade Mustapha-Tchaker de Blida (16h00). Les deux équipes animent pour la première fois de leur histoire une finale de l'épreuve populaire. L'opération, qui se fera sous l'égide de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Béjaïa, se déroulera principalement au niveau du stade de l'Unité maghrébine, a précisé la même source. Un changement a été opéré dimanche sur le mode de répartition des 11.000 tickets réservés aux supporters béjaouis, apprend-on encore de même source.

Finalement il a été décidé de mettre 9.000 billets en vente au niveau des guichets du stade de l'Unité maghrébine, 1.000 autres seront réservés aux "ultras", 700 pour la direction du MOB et 300 au profit des organisateurs du déplacement de la galerie béjaouie à Blida. Le même quota de billets (11.000) est réservé aussi à la galerie du RCA.

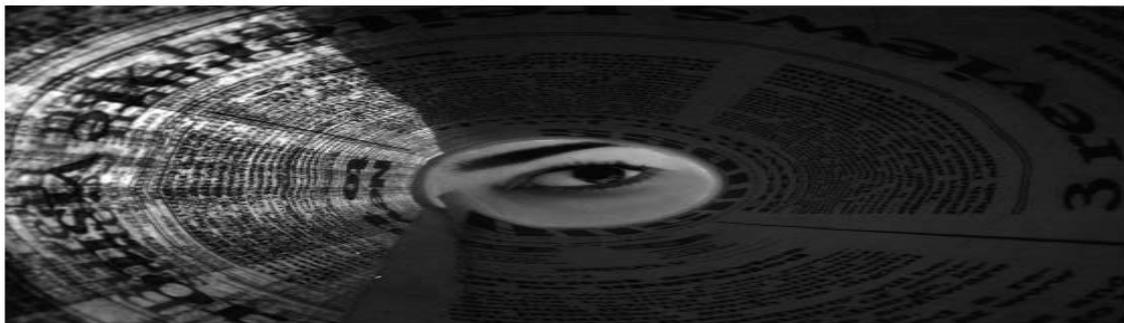


## Offres d'emplois

<p><b>Référence : Emploipartner-1406</b> <b>Poste : Emploipartner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.</li> <li>D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.</li> <li>D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients</li> </ul> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution</li> <li>Evalue le positionnement de la société sur le marché.</li> <li>Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché.</li> <li>Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes.</li> <li>Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing</li> <li>Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée</li> <li>Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)</li> <li>Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients</li> <li>Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication.</li> <li>Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)</li> <li>Veille à la diffusion des supports d'information.</li> <li>Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...</li> <li>Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits</li> <li>Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes</li> <li>Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels</li> <li>Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes</li> <li>Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner</li> <li>Pilote et met en œuvre la politique commerciale</li> <li>Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services</li> <li>Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires</li> <li>Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences</li> <li>Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...</li> <li>Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées</li> <li>Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client</li> <li>Elabore les stratégies de ventes offensives</li> <li>Assure la mise en œuvre des techniques de ventes</li> <li>Met en place un réseau de distribution</li> <li>Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution</li> <li>Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire</li> <li>Développe et suit les grands comptes</li> <li>Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques</li> <li>Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs</li> <li>Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants</li> <li>Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs</li> <li>Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures</li> <li>Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs</li> <li>Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction</li> <li>Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste</li> <li>10 ans d'expérience</li> <li>Sens de communication</li> <li>Capacité de négociation et de persuasion</li> <li>Force de persuasion</li> <li>Rigueur, adaptabilité et mobilité</li> <li>Compétences managériales</li> <li>Sens de l'analyse</li> <li>Raisonnement inductif et déductif</li> <li>Doté d'esprit positif et créatif</li> <li>Focalisé sur les résultats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>grande résistance à la pression</li> <li>Capacité de détecter et de gérer les problèmes</li> <li>Maîtrise du français et de l'outil informatique</li> <li>Discrétion élevée et intégrité morale</li> </ul> <p><b>Avantages :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANCES &amp; SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER</li> </ul> <p><b>Lieu de travail principal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Kouba</li> </ul> <p><b>Référence : emploipartner-1411</b> <b>Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas</li> <li>Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs</li> <li>Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.</li> <li>Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports</li> <li>Etablissement des documents liés au mode de transport</li> <li>Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise</li> <li>Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement</li> <li>Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi</li> <li>Rapprochement fin de mois avec la comptabilité</li> <li>Tenue à jour des documents de gestion logistique</li> <li>Gérer les réclamations clients.</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.</li> <li>03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.</li> </ul> <p><b>Lieu de travail principal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Alger</li> </ul> <p><b>Référence : emploipartner-1408</b> <b>Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.</li> <li>Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE</li> <li>Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société</li> <li>Montage et mise en forme du processus HSE</li> <li>Management et Pilotage du Processus de HSE.</li> <li>Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.</li> <li>Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord</li> <li>Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.</li> <li>Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du</li> </ul>	<p>processus HSE</p> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle</li> <li>Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.</li> <li>Expérience minimale 02 ans</li> <li>Expérience sur un poste similaire souhaitée</li> <li>Dynamique</li> <li>disponible</li> </ul> <p><b>Lieu de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Alger</li> </ul> <p><b>Référence : emploipartner-1409</b> <b>Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:       <ul style="list-style-type: none"> <li>Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;</li> <li>Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.</li> <li>Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.</li> <li>Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.</li> <li>Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.</li> <li>Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.</li> <li>Supervise et contrôle la gestion des agences.</li> <li>Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.</li> <li>Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.</li> <li>Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généraux</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum</li> <li>Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail</li> <li>Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives</li> <li>Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire</li> <li>Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus</li> <li>Maîtrise parfaite de l'outil informatique</li> <li>Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles</li> </ul>
---	---	---	---

**Comment répondre à nos annonces**  
**Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :**  
[www.emploipartner.com](http://www.emploipartner.com)  
 Tel : 021 680 296/021 687 086  
 Fax : 021 298 595

**MIDI**  
 Quotidien national d'information Libre



**L'INFO, RIEN QUE L'INFO**

## Cuisine

### Gratin de pommes de terre à la crème



#### Ingrédients :

1 kg pommes de terre  
2 oignons  
1/2 c. à soupe d'herbes de Provence  
1 gousse d'ail  
25 cl de crème fraîche  
100 g de fromage râpé  
1 c. à soupe de farine  
Rondelles de poivron vert et persil haché pour la décoration  
Sel et poivre

#### Préparation :

Eplucher, laver, couper les pommes de terre en tranches minces. Eplucher et émincer les oignons. Disposer la moitié des pommes de terres dans le plat profond allant au four. Parsemer avec la moitié du beurre en petits morceaux. Couvrir avec les oignons, l'ail, le sel, le poivre, les herbes de Provence et la moitié du fromage. Terminer par une couche de pommes de terre. Mélanger la farine et la crème et verser sur toute la surface. Parsemer avec le reste de fromage et de beurre en petits morceaux. Mettre au four 1 heure environ ou jusqu'à ce que les pommes de terre soient dorées et cuites à point. Décorer de rondelles de poivron vert et de persil haché.

### Gâteau au yaourt, noix



#### de coco et citron vert

##### Ingrédients :

1 yaourt goût citron  
2 verres de sucre en poudre  
3 oeufs  
Le zeste et le jus d'un citron  
1 verre d'huile  
1 verre de noix de coco  
3 verres de farine  
1 sachet de levure chimique

##### Préparation :

Battre les oeufs, le sucre et le yaourt puis ajouter le jus de citron et le zeste, continuer de battre. Ajouter alors la noix de coco puis la farine + la levure. Bien mélanger. Verser la pâte dans un moule beurré et fariné.

## SPORT ET BIEN-ÊTRE

# Conseils pour rester assidue à votre cours de gym

*Après quelques semaines de reprise intensive d'une activité physique, vous sentez déjà vos beaux efforts du début fondre comme neige au soleil. Il est temps de vous reprendre. 10 conseils et astuces pour rester assidue à votre cours de gym.*

- Surtout ne commencez pas à sécher un ou deux cours de gym par-ci par-là, sinon c'est fichu vous n'y retournerez pas.

- Il est encore temps de rallier une amie ou une collègue à votre cause et de lui proposer de s'inscrire avec vous. A deux, il y en a toujours une pour motiver l'autre.

- Exigez de vos collègues qu'elles vous poussent à y aller, quand au milieu de la journée elles sentent que votre motivation décline. Vous verrez que le lendemain vous leur en serez reconnaissant.

- A ce propos, pensez à votre dernier cours de gym et au bien-être que vous avez

ressenti après cette séance.

- Regardez attentivement vos muscles, ils se sont considérablement raffermis depuis la reprise. Cela devrait vous motiver de voir votre corps ressembler aux photos des magazines,

- Pensez aux sacrifices que vous avez faits pour vous offrir l'abonnement à la salle de gym à la mode du moment.

- Si vous faites du sport avec des amies ou collègues, proposez-leur de prendre un café ou une petite collation ensemble après.

- Choisissez un lieu sympa près de votre salle de sports ou autre piscine. C'est un moyen de joindre l'utile à l'agréable.

- Sur votre ordinateur, mettez en fond d'écran, la photo d'une femme que vous connaissez, et se plaint tout le temps de ne plus pouvoir rentrer dans ses vêtements taille. Il y a de grandes chances pour que ça fonctionne ; à l'idée de lui ressembler, vous allez même vous ajouter une heure de sport par semaine.



## PRODUITS CAUSTIQUES

### Faire son ménage en toute sécurité

Les produits ménagers sont très nombreux : décape-four, poudres de lavage pour lave vaisselle, antirouille, détartrants, eau de javel concentrée, spray vitres, bombe anti-poussière. Une utilisation imprudente de ces produits peut causer de graves problèmes.

#### Les produits vaisselle

En effet, ils agissent sur la peau comme sur la vaisselle, ils la dégraissent en lui enlevant sa protection naturelle. Dessèchement, crevasses, allergies. Pensez à porter des gants !

Projetés dans l'œil ou sur la peau, ils provoquent une brûlure sévère et immédiate. Avalés, même en petites quantités, ils brûlent la bouche, la gorge et le tube digestif. Ces brûlures sont graves et laissent souvent des séquelles digestives même après traitement.

#### Les produits de nettoyage pour le four

Une utilisation imprudente de ces produits peut causer de graves problèmes aux yeux et à la peau, surtout des brûlures. L'inhalation peut provoquer des irritations des muqueuses du nez et des voies respiratoires. L'ingestion cause des brûlures dans tout le système digestif et peut être mortelle. Ces produits sont souvent



présentés en aérosols, un conditionnement qui augmente les risques lors de l'utilisation : ils propulsent de fines gouttelettes qui restent en suspension dans l'air et peuvent être facilement inhalées ou venir en contact avec la peau et les yeux.

#### Les déboucheurs de canalisation

Soude caustique, carbonate ou hydroxyde de sodium ou de potassium... et parfois même acide sulfurique.

Ce produit est corrosif et agressif, il peut causer des brûlures et de graves lésions aux yeux.

#### L'eau de javel

Utilisée en mélange avec des produits d'entretien contenant de l'acide (détartrant, nettoyant pour sanitaires, antirouille) un dégagement gazeux survient et peut provoquer des effets tels que l'irritation des muqueuses et des yeux, des maux de tête, des nausées. Si l'eau de Javel entre en contact avec de l'ammoniaque, c'est un gaz plus dangereux encore qui se forme.

#### Note

- Ne stockez jamais les produits ménagers sous l'évier, dans les toilettes ou dans la salle de bains.

- Ils doivent être hors de portée des enfants.

- Ne transvasez jamais un produit dangereux dans un contenant alimentaire tel qu'une bouteille en verre, bouteille d'eau minérale ou de jus de fruit.

## Trucs et astuces

### Objet en argent ou pas



Pour savoir si un objet est en argent, plongez-le dans de l'eau additionnée de sel. Si la couleur ne se modifie pas, il est bien en argent.

### Donner de l'éclat à une argenterie



Mélangez un peu de savon noir avec de l'eau chaude et battez très fort ce mélange pour obtenir de la mousse. Laissez tremper les couverts pendant quelques minutes. Ensuite essuyez-les.

### Les couverts en argent



Ne les utilisez jamais pour :  
- Remuer la salade  
- Servir des oeufs.

### Nettoyer les couverts en argent



Faites chauffer de l'eau dans laquelle vous aurez jeté des épluchures de pomme de terre. Laissez refroidir et mettez-y vos couverts pendant un moment.

O. A. A.



ASTROPHYSIQUE

# Du Big Bang à la mission Planck

En mars 2013, sont rendues publiques les données provenant de la mission Planck. Lancée en 2009, la sonde Planck a été envoyée au point de Lagrange L2, à environ 1 million de kilomètres de la terre dans la direction opposée du soleil.

Cette sonde a été conçue pour étudier plus précisément le rayonnement fossile cosmologique, ou CMB (Cosmological Microwave Background). Ce rayonnement micro-onde est la lumière la plus ancienne de l'Univers, et ses caractéristiques cryptent les origines de l'Univers.

C'est la troisième sonde envoyée spécifiquement pour l'étude du CMB, la première étant COBE envoyée en 1989, et la seconde WMAP envoyée en 2001.

La sonde Planck est équipée d'instruments plus précis que les précédents. De plus, elle mesurera pour la première fois la polarisation du rayonnement fossile, caractéristique qui permettra de confirmer certains paramètres cosmologiques, comme par exemple l'âge de l'Univers, la quantité de matière noire, l'énergie sombre, ainsi que certains modèles du Big Bang, notamment la théorie de l'inflation d'Alan Guth et d'André Linde.

Mais tout d'abord qu'est-ce que le Big Bang ? Comment en est-on arrivé là ?

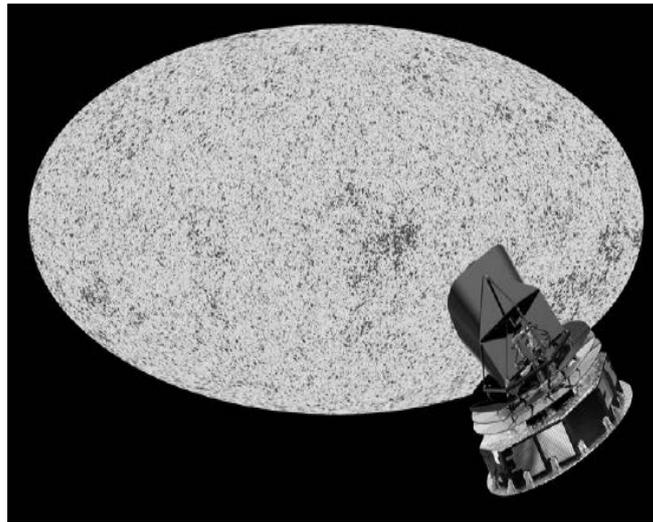
Comment le Big Bang a-t-il acquis son statut de modèle dominant de l'Univers ? Quels sont les piliers sur lesquels la théorie du Big Bang repose ? Quelles sont les énigmes auxquelles le modèle standard de la cosmologie ne sait pas encore répondre ?

Nous répondons à ces questions dans ce dossier. Il reprend une série d'articles qui ont été publiés à intervalle régulier sur Techno-Science.net. Ce dossier est rédigé par Bongol1981 que vous pouvez retrouver sur notre forum.

## La relativité générale

Le début du XXe siècle a vu la résolution du résultat négatif de l'expérience de Michelson-Morley, visant à mettre en évidence le mouvement de la Terre par rapport à l'éther. La solution de ce problème implique de revisiter des notions pourtant intuitives de l'espace et du temps, les fondant en une seule entité : l'espace-temps de Minkowski. Non content d'avoir bousculé nos concepts, Albert Einstein a montré que la théorie centenaire de la gravitation de Newton ne respectait pas les principes de sa nouvelle théorie. C'est pourquoi après 10 ans de travail exténuant, Einstein arrive à formuler une nouvelle théorie de la gravitation compatible avec les principes de la relativité restreinte.

En 1915, Einstein publie la théorie de la relativité générale, et l'applique au mouvement de Mercure autour du soleil. Il trouve alors une trajectoire presque elliptique, dont le grand axe tourne de 43 secondes d'arc par siècle, exactement la quantité mesurée (en prenant en compte les autres planètes du Système solaire). Parti de ce succès, il entreprend de calculer un phénomène nouveau : la déviation des rayons lumineux par un corps massif. L'expédition d'Eddington profi-



tant d'une éclipse totale de soleil en 1919 lui donne raison et Einstein devient alors connu du jour au lendemain du grand public.

## La plus grande bêtise de sa vie

Einstein applique également sa nouvelle théorie à l'Univers entier, en le supposant homogène, et isotrope à partir d'une certaine échelle, hypothèses plutôt raisonnables selon lui. Einstein pensait à l'uniformité de la distribution des étoiles, c'était à son époque une hypothèse correcte, cependant, avec la découverte des galaxies, l'uniformité de l'Univers est bien vérifiée à plus grande échelle. Cela ne change pas la validité de la conclusion. Il arrive alors à la prédiction que l'Univers n'est pas statique, mais nécessairement dynamique. En effet, selon ses équations, l'Univers est forcément en expansion ou en contraction, mais nullement statique, tout comme une balle que l'on lance en l'air, la balle soumise à la gravité ou bien s'élever dans les airs, ou bien tomber vers le sol. Ce résultat est bien trop révolutionnaire, même pour l'homme qui a révolutionné nos concepts d'espace et de temps, Einstein se voit obligé de modifier ses équations afin d'empêcher l'Univers d'évoluer, c'est la naissance de la constante cosmologique. Cependant la solution est instable, la moindre perturbation provoquerait une expansion ou une contraction.

La prédiction de l'expansion de l'Univers. Cependant, un physicien russe franchira le pas en 1922. En effet, Alexander Aleksandrovitch Friedmann exploite les équations de la relativité sans constante cosmologique et arrivant naturellement à la prédiction d'un Univers en expansion. Ce résultat contredisait les conclusions d'Einstein 5 ans auparavant. Celui-ci pub-

lia un article réfutant les travaux de Friedmann, cependant après des échanges de lettres, Einstein reconnut qu'il avait fait une erreur, et admit la plausibilité des travaux de Friedmann. Cependant ses travaux n'ont eu aucun écho en occident, et l'astronome belge Georges Lemaître redécouvrit indépendamment l'expansion de l'Univers en 1927.

## Décalage vers le rouge ou redshift

### Edwin Hubble

Edwin Powell Hubble est né en 1889. Juriste de formation et diplômé de l'Université de Chicago en 1910, il se rend compte qu'il est passionné d'astronomie. Il obtient son doctorat en 1917 et passe alors le plus clair de son temps à l'observation. Il travaille à l'observatoire le plus puissant de l'époque : le télescope du Mont Wilson en Californie. Ce télescope, dont de John D. Hooker, se trouve à 1742 mètres d'altitude, a un miroir principal de 2.5 mètres de diamètre, et fut le plus grand télescope du monde jusqu'en 1949, année où le télescope Hale le destitue avec un diamètre de 5 m.

Hubble était intrigué par des objets que l'on appelle des nébuleuses, dont la nature n'était pas très bien comprise. En effet, ce sont des objets répertoriés dans le catalogue de Messier, et cette catégorie était très hétérogène, l'on appelait nébuleuse aussi bien les résidus d'une supernova (comme par exemple la nébuleuse du Crabe), qu'une galaxie (la nébuleuse d'Andromède). A l'époque, l'on ne comprenait pas ces objets. Emmanuel Kant pensait que les nébuleuses, tâches floues vues d'un télescope de l'époque, étaient des univers-îles.

La spectroscopie est l'étude de la lumière émise par une source lumineuse. Il suffit de mettre un prisme sur le trajet de la

lumière émise et de l'observer à l'aide d'un goniomètre. Vers la fin du XIXe siècle, l'on savait qu'un élément chimique pouvait être identifié sans équivoque en observant simplement ses raies d'absorption ou d'émission. Par exemple le sodium est connu pour émettre une double raie à 5890.0 et 5895.9 Angström. De même l'on avait répertorié en long et en large les raies de l'hydrogène, observant même une certaine régularité portant des noms tels que : série de Balmer, Paschen, Lyman, etc... Ceci permit d'établir une carte d'identité des atomes et molécules. C'est d'ailleurs de cette façon que l'on a découvert l'hélium en 1868, en identifiant des raies provenant du Soleil jusqu'alors inconnues.

Au début du XXe siècle s'est développée la théorie quantique qui permettait enfin d'expliquer les raies d'absorption et d'émission des atomes. C'est alors que l'on comprit que les électrons se répartissent différemment autour d'un atome, cette répartition différencie l'énergie diffusée. Lorsque les électrons se réarrangent différemment, la différence d'énergie est alors prélevée, ou restituée au milieu environnant.

L'analyse du spectre d'absorption de ces objets montrait alors qu'ils étaient tous décalés vers le rouge (à l'exception de la galaxie d'Andromède). Pourtant les astres que l'on voyait étaient composés des mêmes éléments chimiques.

L'interprétation la plus simple est d'ordre cinématique, par analogie avec une sirène d'ambulance qui chante un "la" à 440 Hz, lorsque l'ambulance se rapproche de nous, le son émis semble plus grave, et lorsque l'ambulance s'éloigne de nous, le son émis semble plus aigu. De la même façon, lorsqu'une étoile se rapproche de nous, les radiations émises se trouvent dans des longueurs d'onde plus faibles, donc décalées vers le bleu, et lorsque l'étoile s'éloigne de nous, ces mêmes radiations se trouvent dans des longueurs d'onde plus grandes, donc décalées vers le rouge. La conclusion est donc que toutes les galaxies s'éloignent de nous (exceptée Andromède).

Pour établir la distance des galaxies, Hubble utilise des étoiles dont on sait relier la luminosité à la période de variation de la luminosité : les Céphéïdes. C'est comme si l'on mesurait la luminosité d'un phare, plus l'on est près du phare, et plus il est brillant, plus on s'éloigne et plus il sera faiblement lumineux. Cependant, en mer, si nous voyons deux phares de même intensité, nous ne savons pas si nous sommes plus près de l'un ou de l'autre, puisque cela dépend de la luminosité du phare. De la même façon, connaissant la luminosité intrinsèque des Céphéïdes (grâce à leur période de variation), il suffit de mesurer leur luminosité, ensuite leur rapport donne la distance, puisque l'inten-

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### FILTRE À CAFÉ A PAPIER

Melitta Bentz, inventrice allemande, en 1908

Amalie Auguste Melitta Bentz (31 janvier 1873 -29 juin 1950), née Amalie Auguste Melitta Liebscher, est une entrepreneure allemande qui a inventé le filtre à café en 1908.



**MARVEL : LES AGENTS DU S.H.I.E.L.D LORELEI**

22h35



Skye est sauvée ; cependant Coulson reste préoccupé par cette mésaventure qui a fait resurgir des souvenirs pénibles... Pendant ce temps, l'équipe est missionnée pour aider Lady Sif, une guerrière asgardienne, à la poursuite de Lorelei, une sorcière qui manipule l'esprit des hommes par la voix et leur fait faire ce qu'elle veut... Le seul moyen de l'arrêter est de lui mettre un collier autour du cou pour l'empêcher de parler. Le S.H.I.E.L.D. part à sa recherche mais l'agent Ward se fait envoler par la jeune femme et s'enfuit à Las Vegas avec elle

**HISTOIRE INTERDITE SECONDE GUERRE MONDIALE : LES DERNIERS SECRETS...**

22h35



En 1945, le monde découvre l'horreur des camps de concentration et de la barbarie nazie. Des questions se posent : que savaient les Alliés ? De quelle façon ont-ils été informés ? La première partie de ce documentaire révèle le parcours de résistants, d'espions et de citoyens anonymes qui ont fait preuve d'un courage inouï pour alerter les Alliés dès le début du génocide. La deuxième partie raconte comment les criminels nazis, au moment de la capitulation, se sont organisés pour échapper à la justice. Quelles filières ont-ils mis en place ? Quelles organisations, parfois au-dessus de tout soupçon, ont permis l'exfiltration de dignitaires du régime ?

**DISPARUE**

23h05



En pleine nuit, Léa a laissé un message sur le portable de son père lui demandant de l'aider. Cet appel, localisé dans les environs de la gare, ravive l'espoir de tous et relance l'enquête. Aidé de Nicolas, serveur au restaurant Morel, Julien se met à écouter les communications de la police sur une radio trafiquée et commence sa propre enquête

**DES RACINES ET DES AILES PASSION PATRIMOINE : EN NORMANDIE, DU PERCHE AU...**

20h35



Au sommaire notamment : Aurigny est une petite île qui recèle d'importants forts victoriens et un sanctuaire ornithologique - L'émission part également à la rencontre des défenseurs d'un autre patrimoine, le camembert normand - Depuis le Moyen Âge, la vallée de l'Orne est l'un des pommiers économiques de la région. Au fil du fleuve, le téléspectateur explorera les plus belles friches et une ancienne mine de fer - Avec l'arrivée du train, une ville dédiée au tourisme et au jeu, Bagnoles-de-l'Orne, a attiré les aristocrates et les bourgeois du monde entier - La gare maritime de Cherbourg a vu accoster les plus fameux paquebots transatlantiques



# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

**LE PLUS BEAU JOUR DE MA VIE**

22h30



Arthur était pourtant sûr qu'avec Lola, ils ne tomberaient jamais dans les clichés du couple ! Mais voilà, aujourd'hui, Lola, 30 ans, élevée au prince charmant, veut une preuve d'amour et une vraie : le mariage ! Elle lui vend une union idyllique et Arthur, par amour, finit par se laisser convaincre. Mais attention : uniquement à ses conditions ! Entre les rêves de petites filles de Lola, les envies anticonformistes d'Arthur, le mariage en grande pompe qu'imagine la famille, et la réalité qui les rattrape, l'organisation du plus beau jour de leur vie va s'avérer plus compliquée que prévue. Pourvu qu'ils ne fassent pas comme tout le monde... mais en pire !

**LE CINQUIÈME ÉLÉMENT**

20h45



Égypte, 1914. Un groupe d'extraterrestres débarque sur Terre afin de récupérer quatre pierres représentant les quatre éléments de la vie, afin de les soustraire au Mal. Ils promettent de les rapporter dans trois cents ans, lorsque le Mal reviendra, afin d'établir une paix durable. Mais à leur retour, trois siècles plus tard, leur vaisseau est détruit et les pierres disparaissent mystérieusement. Cependant, dans l

**M6 FÊTE LES 30 ANS DU TOP 50 LES TUBES QUI FONT DANSER ! VOLUME 2**

20h50



De Patrick Hernandez à Phil Barney, en passant par René La Taupe, Magic System, Gilbert Montagné ou encore Richard Sanderson, le Top 50 a bercé le quotidien de plusieurs générations de Français. Pour fêter les 30 ans de cette émission mythique, des présentateurs de la chaîne dévoilent, sur la scène du Palais du Sports de Paris et en public, le classement des chansons qui ont le plus fait danser depuis la création de ce célèbre classement. Sur scène, une cinquantaine d'artistes d'hier et d'aujourd'hui chanteront ainsi leurs plus grands succès. Une soirée placée sous le signe de la fête, de la bonne humeur et de la nostalgie !

**GREY'S ANATOMY RÉVOLUTIONNER LA MÉDECINE**

22h35



Débarquées pour participer aux préparatifs du mariage d'April, ses sœurs vont bien vite agacer la future mariée. Témoins d'un grave accident, Matthew et Jackson doivent prendre en charge les blessés. Quant à Cristina, elle est particulièrement stressée à la perspective d'une opération qu'elle va devoir pratiquer sous peu, et qui sera retransmise en direct



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication  
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

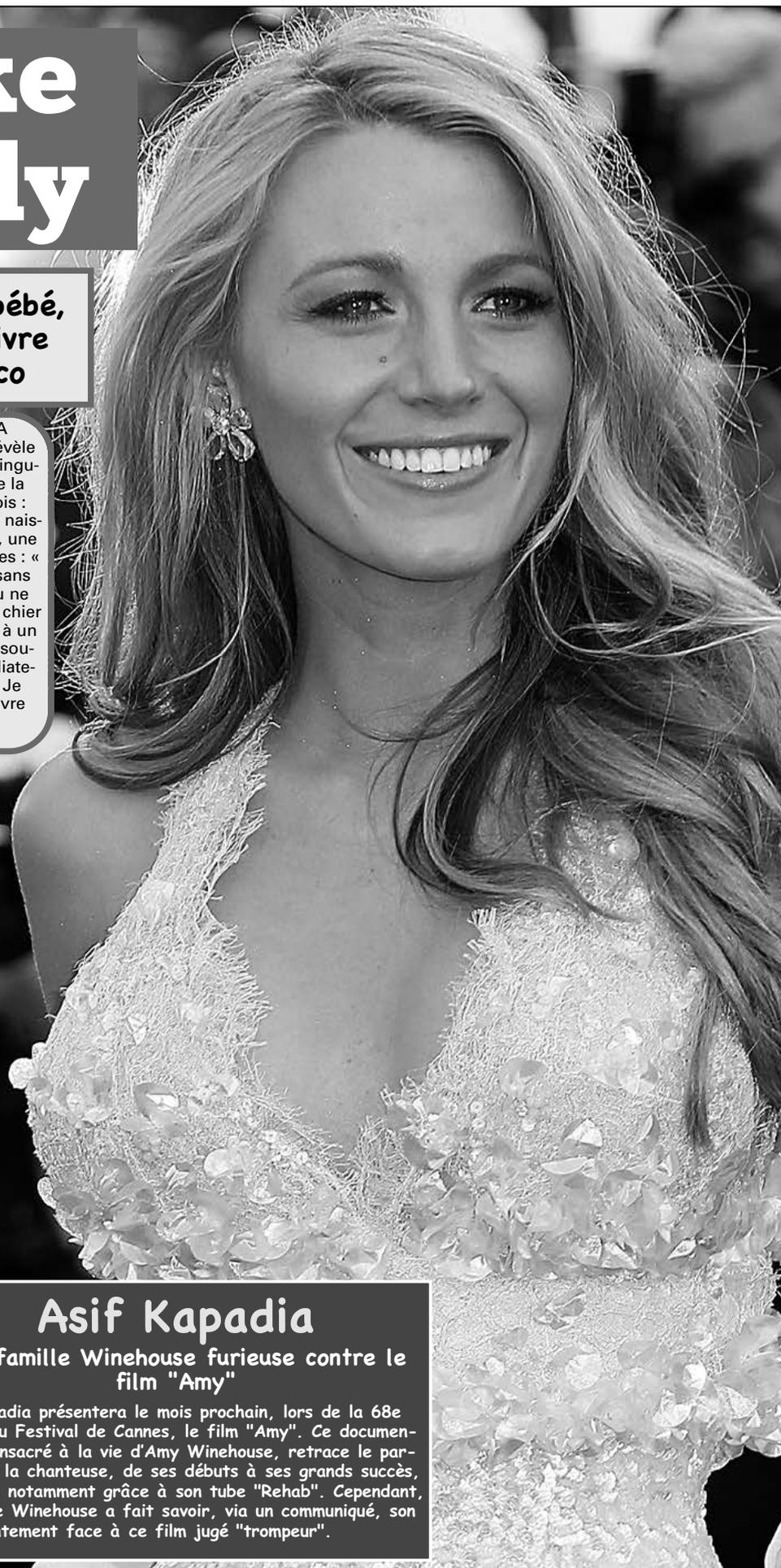
Standard :  
021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél/Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à  
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.79 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 026.21.56.78Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzarh : 02100071130000214 clé 16  
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha  
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# Blake Lively

**Vivre avec un bébé,  
c'est comme vivre  
avec un toxico**

Dans les colonnes du LA Times, l'actrice de 27 ans révèle aujourd'hui sa conception singulière et très personnelle de la maternité. Il y a quatre mois : celui de maman en donnant naissance à son premier enfant, une petite fille prénommée James : « Avoir un bébé, c'est vivre sans jamais s'attendre à rien. Tu ne sais jamais quand tu vas en chier ou quand tu vas avoir droit à un grand sourire ou quand ce sourire se transformera immédiatement en cris hystériques. Je pense que c'est comme vivre avec un toxico. »



## Asif Kapadia

**La famille Winehouse furieuse contre le film "Amy"**



Asif Kapadia présentera le mois prochain, lors de la 68e édition du Festival de Cannes, le film "Amy". Ce documentaire, consacré à la vie d'Amy Winehouse, retrace le parcours de la chanteuse, de ses débuts à ses grands succès, propulsés notamment grâce à son tube "Rehab". Cependant, la famille Winehouse a fait savoir, via un communiqué, son mécontentement face à ce film jugé "trompeur".

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

**MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs un numéro pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
**0550.18.37.57**

SAHARA OCCIDENTAL

## KERRY KENNEDY APPELLE À L'ÉLARGISSEMENT DE LA MINURSO



PAR RAYAN NASSIM

La présidente du centre Robert F. Kennedy pour la justice et les droits de l'Homme, Kerry Kennedy, s'est empressée de renouveler son appel au Conseil de sécurité de l'ONU l'invitant à élargir le mandat de la Mission de l'ONU pour le référendum au Sahara occidental (Minurso), à la surveillance des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés. S'exprimant à la veille du vote par le Conseil de sécurité sur un projet de résolution qui proroge d'un an le mandat de la Minurso, Mme Kennedy affirme, dans un rapport, que "les autorités d'occupation marocaines continuent de commettre de graves violations des droits de l'Homme contre le peuple sahraoui dans les territoires occupés".

Mme Kennedy qui s'exprime également à la veille de l'adoption par le Conseil

de sécurité du rapport annuel 2015 du secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon sur le dossier du Sahara occidental, déplore "l'absence dans le mandat de la Minurso d'un mécanisme de surveillance des droits de l'Homme au Sahara occidental".

Dans son rapport publié il y a quelques jours par les médias, elle exhorte à nouveau l'ONU à "concrétiser cette démarche", précisant qu'il s'agit de la seule mission onusienne de maintien de la paix qui n'inclut pas un tel mécanisme.

Dans le rapport, il est fait état de près de 90 cas de violations des droits de l'Homme, notamment "des arrestations arbitraires, la violation du droit à la liberté de rassemblement et de circulation pratiquées contre les Sahraouis dans les territoires occupés".

Le Front Polisario a maintes fois appelé à élargir le mandat de la mission onusienne

au contrôle et à la protection des droits de l'Homme au Sahara occidental.

Dans ce contexte, le Coordonnateur sahraoui avec la Mission des Nations Unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso), M'hamed Khadad, avait exprimé récemment les préoccupations de la partie sahraouie "en cas où l'ONU n'arrive pas à remplir ses engagements d'organiser un référendum sous la pression du régime marocain", réitérant l'appel du Front Polisario à élargir le mandat de la Minurso au contrôle et à la protection des droits de l'Homme au Sahara occidental.

La Minurso est la seule mission de maintien de la paix établie après 1978 sans un mécanisme de surveillance des droits de l'homme et il n'existe aucun mécanisme international contre les violations des droits humains au Sahara occidental.

Sous son mandat actuel, qui arrive à échéance le 30 avril 2015, la Minurso est essentiellement chargée de surveiller un cessez-le-feu conclu en 1991. Dans son dernier rapport sur ce dossier, Ban Ki-moon avait appelé les parties en conflit à "redoubler d'efforts pour négocier une solution politique" mais avait constaté le "manque de progrès" des discussions. Ancienne colonie espagnole, le Sahara occidental a été annexé en 1975 par le Maroc. Le Front Polisario réclame l'indépendance du territoire via un référendum d'autodétermination tandis que le Maroc offre une autonomie sous sa souveraineté, refusant toute indépendance.

R. N.

78<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU BOMBARDEMENT DE LA VILLE DE GUERNICA (ESPAGNE)

## Le président sahraoui Mohamed Abdelaziz lauréat du prix Guernica

L'édition 2015 du prix Gernika pour la "Paix et la Réconciliation" a été décerné, dimanche, au président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, à l'issue d'une cérémonie commémorant le 78e anniversaire du bombardement de la ville de Guernica (Espagne), rapporte lundi l'agence de presse sahraouie (SPS). "Ce prix démontre que nous ne sommes pas seuls dans notre lutte et réitère l'engagement du peuple basque à soutenir le peuple sahraoui dans les moments difficiles de sa lutte", a indiqué le président du Parlement sahraoui, Khatri Addouh, qui a reçu la distinction au nom du président sahraoui.

"Le bombardement aveugle et criminel de Guernica par l'aviation de l'Allemagne nazie contre une population civile désarmée et qui dormait

paisiblement, au soir du 26 avril 1937, demeure le symbole de l'atrocité et du mépris pour l'humanité", a rappelé M. Addouh "Le peuple sahraoui a vécu la même expérience trente-neuf ans plus tard, à l'aube du 23 février 1976, en fuyant la terreur des troupes d'invasion marocaines lesquelles ont bombardé au napalm et au phosphore blanc la ville d'Oum Dreiga, la Guernica sahraouie", a-t-il poursuivi.

Déploquant "la poursuite de l'occupation marocaine du territoire sahraoui", le président du Parlement sahraoui a dénoncé "la violation systématique des droits humains des Sahraouis, otages dans leur propre pays (...) de même que le pillage frénétique et au mépris de la loi internationale, des ressources naturelles par l'occupant marocain".

"Le peuple sahraoui, sous la direction de son seul représentant légitime, le



Front Polisario, aboutira à son indépendance quels qu'en soient les sacrifices", a conclu le responsable sahraoui.

R. N.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE À L'OUEST DU PAYS

## Arrestation de contrebandiers et narcotrafiquants par l'ANP

Dix (10) contrebandiers et (4) narcotrafiquants ont été arrêtés lundi au Sud et à l'Ouest du pays, a indiqué avant-hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, deux détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezam (6ème région Militaire) ont arrêté le 27 avril 2015 six (6) contrebandiers et saisi une quantité de 7,5 tonnes de denrées alimentaires, 1000 litres de carburants et deux (2) détecteurs de métaux", précise la même source. D'autre part, un détachement relevant du secteur opérationnel de Djanet (4ème région militaire), lors d'un barrage dressé près de la localité frontalière de Tin Alkourm, "a arrêté deux (2) contrebandiers et saisi deux véhicules tout-terrain et une quantité de pièces détachées", ajoute la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Gendarmerie nationale de Reggane (3ème région militaire) "ont appréhendé, lors d'un barrage dressé sur la route nationale menant à Bordj Badji Mokhtar, deux (2) contrebandiers et saisi un camion chargé de 21,84 tonnes de denrées alimentaires et 1760 litres de carburants destinés à la contrebande".

En outre, les éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières, relevant respectivement des secteurs opérationnels d'Oran et de Tlemcen (2ème région militaire), "ont arrêté quatre (4) narcotrafiquants et saisi deux véhicules et un camion chargé de 1100 kilogrammes de kif traité, ainsi qu'une quantité de 9360 litres de carburants", conclut le communiqué du MDN.

R. N.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

## 32 morts et 1.761 blessés en une semaine

Trente-deux (32) personnes ont été tuées et 1.761 autres blessées dans 1.480 accidents de la route survenus durant la période allant du 19 au 25 avril, a indiqué mardi la Direction générale de la Protection civile dans un communiqué.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mascara où cinq (5) personnes sont mortes et 30 autres blessées dans 25 accidents de la route, a précisé la même source.

Par ailleurs, les services de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 980 interventions pour circonscrire 615 incendies urbains, industriels et divers.

R. N.